

BULLETIN

APHCQ

Association des professeurs et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec

Volume 16, numéro 1
Hiver-Printemps 2010

Dossiers
**Coalition
pour l'Histoire**

pages 3 à 5

Journée
thématique de
Trois-Rivières

pages 6 à 12

Dans les classes
et ailleurs

Égyptomania

page 13

Électron libre
**Ultramontanisme
au Québec**

pages 14 à 20



L'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges (APHCQ) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'APHCQ regroupe depuis 1994 les professeures et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'APHCQ même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institutions s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'APHCQ à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8; courriel: jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

Pour rejoindre l'association:

Luc Lefebvre
courriel: llefebvre@cvm.qc.ca
www.aphcq.qc.ca

Pour faire paraître un article ou une publicité dans le bulletin ou pour contribuer à la banque de photos:

Linda Frève
tél.: 418-647-5600, poste 6297
courriel: linda.freve@climoilou.qc.ca

EXÉCUTIF 2009-2010 DE L'APHCQ

Luc Lefebvre, président et responsable de la liaison avec les organisateurs du congrès 2009 (Cégep du Vieux Montréal)

Jean-Louis Vallée, responsable des finances et du membership (Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière)

Julie Guyot, représentante auprès de la Coalition et des activités de rayonnement (Montréal) (Cégep de Granby)

Linda Frève, responsable du Bulletin et des activités de rayonnement (Québec) (Cégep Limoilou)

Gilles Laporte, représentant auprès de la Coalition et du site web de l'Association (Cégep du Vieux Montréal)

Nicolas-Hugo Chebin, secrétaire (Cégep Gérard-Grandin)

Vie associative	
Mot du président	1
L'APHCQ partenaire officiel de la Journée nationale des patriotes	2
Dossier – Coalition pour l'Histoire	
Les avancées automnales de la <i>Coalition Histoire</i>	3
Dossier – Journée thématique de Trois-Rivières	
• De l'histoire à la pratique de l'histoire	
Réflexions sur l'apprentissage de l'histoire de la civilisation occidentale au collégial	6
• L'histoire actualisée de la civilisation occidentale	8
• Une approche thématique et à rebours:	
Une façon originale d'aborder le cours de civilisation occidentale	9
• La civilisation occidentale à travers les sports	10
• Le conflit des autorités de Cahors au XIII ^e siècle	12
Dans les classes et ailleurs	
Égyptomania	13
Électron libre	
L'ultramontanisme et le renouveau de la ferveur religieuse au Québec	
Origines et pratiques, 1820-1891	14
Compte-rendu	21

En couverture: Relais de la flamme 2010 (http://img288.magsnick.us/img/008th.jpg) • La Liberté guidant le peuple – Révolution française (Eugène Delacroix) Athlètes de pantathlon (Musée de Munich) • Vatikam (www.libertasoccidentalis.net/libertasoccidentalis09/?p=2685)



Comité de rédaction

Rémi Bourdeau
(Collège François-Xavier-Garneau)

Marie-Jeanne Carrière
(Collège Mérici)

Martine Dumais
(Cégep Limoilou)

Linda Frève, coordonnatrice
(Cégep Limoilou)

Julie Gravel-Richard
(Collège François-Xavier-Garneau)

Mario Lussier
(Cégep Lévis-Lauzon)

Jean-Louis Vallée
(Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière)

Collaborateurs spéciaux

Julie Guyot
(Cégep Granby Haute-Yamaska)

Lorne Huston
(Collège Édouard-Montpetit)

Louis Lafrenière
(Collège Édouard-Montpetit)

Gilles Laporte
(Cégep du Vieux Montréal)

Luc Lefebvre
(Cégep du Vieux Montréal)

Pierre Ross
(Cégep Limoilou)

Conception et infographie

Ocelot communication

Impression

CopieXPress

Publicité

Jean-Louis Vallée,
Centre d'études collégiales
de Montmagny,
Cégep de La Pocatière,
115, boulevard Taché Est,
Montmagny (Québec) G5V 4J8
courriel: jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

Format des textes à être publiés.

- Fichier (MAC ou IBM PC) en Word ou Word Perfect, sauvegardé en format Word ou RTF.
- Le texte doit être saisi à double interligne, en caractères Times 12 points, à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.
- Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier, doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous les parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées.

ISSN 1203-6110

Dépôt légal: Bibliothèque du Québec
et Bibliothèque nationale du Canada

Prochaine publication: été 2010

Date de tombée pour les articles et les publicités: 17 avril 2010

Mot du président

Réjouissons-nous! 109 membres dans une quarantaine d'institutions. L'APHCQ s'étend et touche de plus en plus de gens et de régions. Plus que jamais, l'APHCQ est un acteur incontournable lorsque vient le temps de parler l'enseignement de l'histoire au Québec. Outre cette excellente nouvelle, je vous livre, en vrac, quelques nouvelles de votre association.

Tout d'abord, il convient de faire le point sur les travaux de la Coalition pour l'histoire. Depuis l'automne, la Coalition ne cesse de recueillir des appuis de toutes les provenances. Évoquons notamment l'adhésion de la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ) et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Avec Robert Comeau comme porte parole, la Coalition multiplie les événements médiatiques et ses actions ne sont certes pas étrangères au repositionnement que semble effectuer la ministre de l'Éducation face à l'importance que l'on devrait accorder à l'acquisition des connaissances. Rappelons que Julie Guyot et Gilles Laporte, tous deux membres de l'exécutif de l'APHCQ, participent activement aux travaux de la Coalition.

Lors de la dernière réunion de l'exécutif tenue en janvier, les membres ont décidé que l'APHCQ deviendrait partenaire de la *Journée nationale des Patriotes* qui se tient annuellement le troisième lundi du mois de mai. Notre association rejoint d'autres partenaires comme, par exemple, le Portail des Cégep, les Éditions du Septentrion, la Société des Professeurs d'histoire du Québec et la Fédération des Société d'histoire du Québec. En clair, ce partenariat signifie que le Mouvement national des Québécois, qui coordonne la journée, peut utiliser le logo de l'APHCQ pour ses publicités ou encore dans sa correspondance pour des demandes de subventions. Aussi, les membres de l'APHCQ pourront recevoir du matériel promotionnel lié à l'évènement.

Toujours lors de cette rencontre du mois de janvier – il s'agissait d'une téléconférence, une première dans les annales de notre association – l'exécutif a donné son appui à un projet qui émane d'un étudiant à la maîtrise en enseignement postsecondaire de l'Université de Montréal. Le projet vise à brosser un portrait clair des cours d'histoire qui se donnent dans le réseau collégial. Croyant que cette étude serait un prolongement du travail qui avait été amorcé il y a quelques années à l'APHCQ, les membres de l'exécutif ont donné leur accord pour que l'étudiant puisse avoir accès à notre liste de membres afin qu'il puisse les contacter. Soyez assurés, cependant,

que toute cette démarche sera étroitement encadrée par l'exécutif.

Notre trésorier, Jean-Louis Vallée, continue de travailler au comité provincial chargé de réviser la compétence 022L qui touche l'histoire de la civilisation occidentale. Tout semble indiquer que le cours ne devra plus uniquement amener les étudiants à reconnaître des éléments de la civilisation occidentale mais aussi à les analyser. M. Vallée sera certainement en mesure de nous donner plus de détails lorsque nous nous verrons à Chicoutimi.

Parmi les autres nouvelles, soulignons la tenue du traditionnel brunch conférence à Québec qui a permis, notamment, de rendre un bel hommage à Martine Dumais qui a tiré sa révérence à titre de responsable du *Bulletin de l'APHCQ* après plusieurs années de travail exceptionnel. Tous les membres de l'exécutif se joignent à moi pour la remercier encore une fois pour sa contribution hors du commun. Autrement, une quinzaine de membres de la région de Montréal se sont donné rendez-vous, au mois de novembre, au Château Dufresne afin de visiter l'exposition dédiée à la carrière de Paul Sauvé. Après la visite, ils se sont ensuite réunis dans une salle du château afin de discuter du rôle que devrait jouer l'APHCQ au sein de la Coalition pour l'histoire.

Une autre belle activité a eu lieu au mois d'octobre au collège Laflèche de Trois-Rivières. Au cours de la journée, la trentaine de personnes réunie a pu assister à

cinq présentations proposant de nouvelles approches pour le cours « Histoire de la civilisation occidentale ». Vous trouverez dans les pages qui suivent un résumé de ces présentations. J'en profite pour remercier Lynda Simard et Céline Ancil du Cégep de Ste-Foy, Isabelle Carrier du Collège Dawson, Pierre Ross du Cégep Limoilou et Lorne Huston du Cégep Édouard-Montpetit de nous avoir livré le fruit de leurs réflexions.

En terminant, quelques mots à propos du Congrès. Vous aurez, sous peu, la programmation complète de notre prochaine rencontre qui se tiendra les 26, 27 et 28 mai prochains à Chicoutimi. Présentement, l'exécutif étudie divers scénarios en ce qui a trait au transport. Il est question, notamment, de nolisier un autobus (pas un jaune mais plutôt un modèle confortable!) qui pourrait partir de Montréal et, possiblement, récupérer des gens à Québec. Nous vous tiendrons au courant au cours des prochaines semaines par le biais du site de l'association ou encore par courriel.

En attendant, je vous souhaite une bonne semaine de relâche (pour ceux et celles qui en bénéficient), un bon temps des sucres (pour ceux qui aiment ça), de joyeuses Pâques et des étudiants allumés qui posent des questions toujours pertinentes. J'ai bien hâte de discuter de nouveau avec vous à Chicoutimi.

Luc Lefebvre

Cégep du Vieux Montréal

N'oubliez pas de mettre à votre agenda le prochain Congrès de l'APHCQ...

**à Chicoutimi
26, 27 et 28 mai 2010**

**La programmation complète
vous parviendra bientôt!**

Voir détails au dos du bulletin.





L'APHCQ partenaire officiel de la Journée nationale des patriotes

« Ce jour férié soulignera la lutte des patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique. »

C'est en ces termes que le gouvernement du Québec créait, en novembre 2002, la Journée nationale des patriotes, le lundi précédent le 25 mai de chaque année (décret n° 1322-2002). C'est dire combien ce rendez-vous est l'occasion de commémorer la conquête de nos droits civils et de donner corps à la devise du Québec : je me souviens.

Depuis huit ans, des groupes de citoyens se sont spontanément organisés pour tenir diverses manifestations culturelles et commémorer ce rendez-vous annuel avec l'histoire. À l'automne 2009 cependant, le Mouvement national des Québécois(es) (MNQ) annonçait son intention de s'impliquer dans l'organisation de cet événement en y injectant davantage de moyens et en mettant à profit le réseau des sociétés nationales des Québécois(es), ainsi qu'une précieuse expertise acquise dans la tenue d'événements, notamment à titre de fier coordonnateur de la Fête nationale depuis 1984. L'engagement du MNQ passe plus précisément par la mise pied d'un véritable plan de communications, par un soutien tangible pour les activités tenues à la grandeur du Québec, par la désignation d'un ou d'une porte-parole, ainsi que par un appel lancé à des partenaires qui assurent à leur tour la visibilité et la crédibilité de cette fête. À ce moment-ci, plusieurs organismes sont déjà

devenus partenaires officiels de la Journée nationale des patriotes, dont la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), ainsi que le quotidien *Le Devoir*, diffuseur officiel de la JNP 2010.

Lors de sa réunion du 31 janvier dernier, l'exécutif de l'APHCQ est à son tour devenu partenaire officiel de la Journée nationale des patriotes. Notre association bénéficiera du même coup d'une visibilité accrue par le biais d'une campagne de promotion d'ici le 24 mai et fera en retour bénéficier la JNP de son réseau de membres présents dans plus de 40 établissements collégiaux. Plus spécifiquement, ce partenariat implique de la part du MNQ, coordonnateur de la Journée nationale des patriotes de :

- Accorder à l'APHCQ le titre de partenaire officiel de la Journée nationale des patriotes ;
- Fournir à l'APHCQ le matériel présentant la Journée nationale des patriotes pour fin de diffusion ;
- Accorder au partenaire la visibilité associée à la structure de partenariat soit :
 - Logo dans la publicité du *Devoir* dans le cahier spécial du 22 mai 2010 ;
 - Mention lors de la conférence de presse de lancement ;
 - Logo sur le site Internet dans la section « Partenaires ».

En contrepartie, ce partenariat implique de notre part de :

- Agir à titre de partenaire de la Journée nationale des patriotes ;
- Faire la promotion de la Journée nationale dans son réseau et, éventuellement, diffuser auprès de ses membres du matériel promotionnel ;
- Accorder au MNQ le droit d'utiliser le logo de l'APHCQ à titre de partenaire officiel de la Journée nationale des patriotes ;
- Accorder au MNQ le droit d'utiliser le nom de l'APHCQ le titre de partenaire officiel de la Journée nationale des patriotes.

Notez que ce partenariat n'implique aucun coût financier pour l'association. En revanche, il pourrait être intéressant de profiter du cahier spécial devant paraître dans *Le Devoir* du 22 mai prochain pour faire figurer une publicité ou un article à propos de notre association et de son 15^e congrès qui se déroulera - le hasard fait parfois bien les choses - la semaine suivante à Chicoutimi. L'exécutif de l'APHCQ sera saisi de cette opportunité, les membres en seront tenus informés et rapport sera de toute façon fait devant l'assemblée générale en mai prochain.

Il s'agit dans tous les cas d'excellentes nouvelles. L'implication du MNQ assure la pérennité et la crédibilité à long terme pour les festivités entourant la Journée nationale des patriotes, et le partenariat noué par l'APHCQ offre en retour une belle vitrine pour notre association et renforce sa position à titre d'intervenant dans le milieu de l'éducation et de la promotion de l'histoire.

LE SENS DE LA JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

L'implication du MNQ, et maintenant de l'APHCQ, permet en outre de mieux contrôler le message associé à cette fête et de plus adéquatement la « positionner » à titre de véritable fête de l'histoire et de la lutte pour les droits civiques. Le MNQ et ses partenaires s'affairent à formuler un bréviaire qui permettra aux partenaires, aux médias, ainsi qu'à la population en général de célébrer dignement la Journée nationale des patriotes.

Née en 1791, la démocratie québécoise est l'une des plus anciennes du monde. Elle a cependant parfois connu de sérieux accrocs, notamment de 1837 à 1841, alors que les institutions démocratiques et les droits de la personne sont abolis suite au Rapport Durham et en réponse à lutte menée par les patriotes. La Journée nationale des patriotes rappelle donc aussi ce devoir de vigilance pour la sauvegarde de nos principes de démocratie en prenant exemple sur lutte menée par nos ancêtres. Car c'est bien aux patriotes qu'on doit la naissance d'une presse libre au Canada (1806), du premier parti démocratique (1827), du réseau scolaire francophone laïque (1829), qui fondent une fête et une société nationale (1834) et qui conquièrent pour nous le gouvernement responsable (1848). Longtemps plus tard, leurs héritiers tiendront haut le flambeau du libéralisme et du patriotisme, jusqu'aux portes de la Révolution tranquille...

Jean Gagnon



Rassemblement populaire devant la prison du Pied-du-Courant à Montréal à l'occasion de la Journée nationale des patriotes.

Célébrée au mois de mai, la Journée nationale des patriotes souligne la tenue, au printemps de 1837, de vastes assemblées publiques partout au Québec, dénonçant les autorités coloniales et revendiquant la souveraineté du peuple. La lutte patriote fut donc aussi un vaste exercice de prise de parole pour des milliers d'agriculteurs, d'ouvriers et de professionnels, lésés dans leurs droits civils et nationaux, et qui ont alors vu l'urgence d'affirmer haut et fort ce qu'ils souhaitent pour eux et pour leur collectivité. À l'heure où il est beaucoup question d'exercice du droit de vote, du désintéressement envers la politique, de droits de la personne et d'éducation à la citoyenneté, la Journée nationale des patriotes est le moment privilégié pour rappeler la ténacité de Québécois, d'hier et d'aujourd'hui, dans la défense de leurs droits collectifs, et dont l'épisode patriote constitue un jalon essentiel.

La lutte patriote montre également que la défense des droits démocratiques est parfaitement compatible avec la promotion d'une identité culturelle distincte en Amérique et que l'avancement des droits de la majorité peut s'inscrire dans le respect des différences. Ainsi, dans son grand discours du 15 mai 1837, Louis-Joseph Papineau peut à la fois soutenir que « Nous travaillerons sans peur et sans reproche, comme dans le passé, à assurer à tout le peuple, sans distinction, les mêmes droits, une justice égale et une liberté commune » et, du même souffle, que : « La langue et la culture sont la propriété sacrée d'un peuple et doivent par conséquent être défendues avec ferveur par ses représentants. »

La Journée nationale des patriotes, c'est enfin la fête de toute l'histoire du Québec. À l'heure où l'histoire nationale occupe de moins en moins de place à l'école, elle offre l'occasion de rapprocher le public de son passé par le biais de conférences, d'expositions et d'événements festifs. Cette année encore, pour sa huitième édition, la journée nationale sera soulignée dans toutes les régions du Québec par divers événements culturels auxquels toute la population est invitée à participer.

Gilles Laporte
Cégep du Vieux Montréal

Les avancées automnales de la Coalition Histoire

Lors de notre dernière assemblée générale, notre association a donné mandat à l'exécutif de participer aux travaux d'une Coalition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec. Gilles Laporte et moi avons été désignés pour défendre le point de vue du niveau collégial et faire rapport. Nous avons donc, ensemble ou à tour de rôle, participé aux rencontres et à l'élaboration d'une plateforme. Je broserai ici un portrait des travaux à ce jour.

DE LA VISIBILITÉ POUR LA COALITION

En vue de son lancement en septembre dernier, les membres de l'exécutif de la Coalition étions préoccupés de lui donner les qualités nécessaires à son succès public, et donc médiatique. Il lui fallait un nom plus attrayant, une demeure accessible, et une apparence extérieure (un *look*) qui la distinguerait. Désormais, elle se nomme *Coalition Histoire*, habite au www.coalitionhistoire.org et revêt de magnifiques atours.



MEMBRES-FONDATEURS

Mais qui sont ces gens derrière la naissance de la *Coalition Histoire*? Ce fut d'abord l'idée d'historiens de tous les niveaux d'enseignement (Éric Bédard, Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois, Gilles Laporte, Laurent Lamontagne (SPHQ) et Josiane Lavallée (Institut de l'Amérique française), d'un docteur en sociologie (Mathieu Bock-Côté) et du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (Mario Beaulieu). Ils ont construit la plateforme¹ de la Coalition, laquelle a pour mission la promotion de l'enseignement de l'histoire à tous les ordres d'enseignement pour permettre aux jeunes Québécois de toutes origines d'acquérir une

meilleure connaissance de l'histoire du Québec, du Canada et de l'histoire du monde occidental et non-occidental.

À cette équipe se sont joints des représentants d'organismes et associations, tels que mesdames Chantale Trottier (Mouvement national des Québécoises et des Québécois) et Louise Chevrier (Fédération des sociétés d'histoire), ainsi que notre APHCQ.

COALITION HISTOIRE EN ACTION

Les principales actions menées par la Coalition cet automne furent de rédiger une pétition, un plan de communication, de se nommer un porte-parole, Robert Comeau, professeur d'histoire à la retraite (UQAM), et d'engager une personne à mi-temps. En ce qui a trait à la pétition, elle est disponible sur le site Internet. Dans le cadre du plan de communication, des stratégies ont été mises en place afin d'obtenir des appuis financiers, politiques, syndicaux et, bien sûr, de nouveaux membres. Déjà, des résultats sont observés.

Au plan stratégique, une tournée du Québec est en cours. À tour de rôle, des membres de la *Coalition Histoire* vont rencontrer des organismes et associations intéressés à la défense de l'enseignement de l'histoire au Québec. Cette tournée a démarré le 2 décembre dernier alors que la Coalition tenait une conférence de presse à Trois-Rivières annonçant le lancement de la pétition. Dès le lendemain, 567 visites étaient enregistrées sur le site Internet. Autre événement, le 3 février, la Coalition était dans la région de Lanaudière pour dénoncer, de concert avec la Société nationale des Québécoises et Québécois de la région (SNQL), l'absence notoire de cours sur l'histoire du Québec ou la société québécoise dans les cégeps. Au moment d'écrire ces lignes il n'est pas possible de mesurer l'impact de cette activité, mais il n'est pas interdit d'espérer...

1. Un résumé de la plateforme est présenté à la page 4.



Coalition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec

La coalition pour l'enseignement de l'histoire du Québec sera un regroupement d'associations, d'organismes, d'enseignants de chercheurs en histoire et de citoyens inquiets de la dérive actuelle des énoncés et des contenus de programme en histoire qui compromettent à notre avis les efforts des enseignantes et enseignants et la qualité de la formation dispensée aux jeunes Québécois. La Coalition critique également la vision idéologique de l'histoire inscrite dans le programme : *Histoire et éducation à la citoyenneté* consistant à faire la promotion du multiculturalisme canadien au dépend de l'étude de l'histoire de la nation québécoise. La coalition constate donc qu'un redressement est urgent et que des correctifs devraient être apportés à tous les ordres d'enseignement.

Au primaire

Au primaire, à l'heure actuelle, le programme : *Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté* est rattaché au domaine de l'univers social. Ce programme vise surtout à prendre en compte la diversité qui caractérise les types de sociétés au sein du Canada et de l'Amérique et ce, sans insister sur le milieu où se trouve pourtant plongé l'élève. La coalition considère que ce programme doit plutôt renforcer l'ancrage dans le milieu, en particulier pour les élèves issus de l'immigration et pour qui l'école sera le canal essentiel d'une meilleure connaissance de la société d'accueil, de son histoire et de son mode de vie.

Présentement, l'histoire au primaire est vue sous l'angle de moments synchroniques et arbitraires (1820, 1905, etc). La coalition demande que l'histoire au primaire s'articule plutôt autour de dates charnières correspondant à des événements significatifs de l'histoire du Québec et du Canada et déplore l'absence de l'étude du processus de colonisation et des conflits inter coloniaux. La Coalition recommande également que le régime pédagogique soit modifié afin que les élèves de la 3^e année à la 6^e année reçoivent en raison de 3 heures/semaine des cours d'histoire, de géographie et d'éducation à la citoyenneté.

Au secondaire

La coalition recommande qu'un programme d'histoire de 100 heures soit obligatoire à chaque année du secondaire et que le régime pédagogique soit modifié de manière à ce que le nombre d'heures consacrées à l'histoire soit obligatoire.

L'actuel libellé du programme *Histoire et éducation à la citoyenneté*, pour désigner l'histoire du Québec et du Canada, est trompeur et tronqué. La coalition demande de réintégrer la référence Québec / Canada dans le *titre* du programme de 3^e et 4^e secondaires.

Actuellement, le programme *Histoire et éducation à la citoyenneté* en 3^e et 4^e secondaire prévoit aborder deux fois toute l'histoire du Québec et du Canada ; d'abord sous un angle chronologique puis sous l'angle thématique l'année suivante. La coalition demande que le programme soit révisé afin que son contenu soit scindé en deux et que le cours de 3^e secondaire se consacre à la période allant de la préhistoire amérindienne à 1840, et le 4^e secondaire, de l'Acte d'Union jusqu'à nos jours comme le réclamait le Rapport Lacoursière. La coalition demande également que le contenu historique ne soit plus subordonné au présent et à l'éducation à la

citoyenneté et que cette dernière tende vers le développement de l'esprit critique et de l'autonomie intellectuelle des élèves.

L'énoncé ministériel actuel pour le cours *Histoire et éducation à la citoyenneté* trahit un net biais en faveur de l'histoire sociale. La coalition convient de l'urgence de rétablir un meilleur équilibre avec les autres dimensions du réel historique, notamment avec la question nationale québécoise et la dimension politique de la société québécoise.

De l'avis de la coalition, le cours obligatoire de 5^e secondaire doit être un cours d'histoire du XX^e siècle, occidental et mondial et non un cours axé sur l'actualité et la compréhension des enjeux du présent tel qu'annoncé.

La coalition demande enfin que la **Politique d'évaluation** du MELS pour le primaire et le secondaire soit révisée afin que les enseignants puissent évaluer les connaissances acquises de leurs élèves au même titre que les compétences. La coalition recommande également que le domaine d'apprentissage soit renommé Sciences humaines au lieu d'Univers social au primaire et au secondaire.

Au collégial

Depuis 15 ans, les cours portant sur le Québec en général et son histoire ont connu un net déclin au niveau collégial, autant dans la formation générale que dans les programmes de sciences humaines. Présentement aucun énoncé de compétence - à part pour le cours littérature québécoise - ne prévoit que l'étudiant de cégep y acquiert une meilleure connaissance de la société québécoise. De plus, il n'y a aucun cours obligatoire sur l'histoire du Québec pour les étudiants au collégial y compris pour les étudiants en sciences humaines

La coalition demande donc que la formation collégiale soit assortie d'une compétence transversale prévoyant que l'étudiant soit en mesure de comprendre les origines et les caractéristiques de la société québécoise actuelle.

À l'université

La coalition convient que ces recommandations requièrent de hausser le niveau moyen des cours d'histoire à travers tous les ordres d'enseignement. La formation universitaire est donc directement interpellée, surtout depuis qu'elle fait elle-même face au déclin généralisé de la formation spécifique en histoire au profit d'une formation en pédagogie. Par conséquent, la coalition réclame que les programmes de formation des maîtres comporte un minimum de formation disciplinaire de 9 crédits pour les enseignants au primaire et un minimum de 20 cours en histoire pour les enseignants d'histoire au secondaire.

Enfin, devant le déclin constant du nombre de chaires et de postes consacrés à l'histoire nationale à l'Université, la coalition demande la création d'une 5^e section de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) consacrée à l'histoire politique du phénomène national au Québec.

www.coalitionhistoire.org

L'APHCQ ET LA COALITION HISTOIRE

Le 17 octobre, votre exécutif a organisé une rencontre à Montréal afin de partager avec vous les idées de la Coalition et de connaître votre position et vos souhaits à son endroit. Cette rencontre a eu lieu au Château Dufresne. Ce fut l'occasion de voir l'exposition *Désormais, l'avenir*, soulignant le 50^e anniversaire de l'accession au pouvoir de l'ancien Premier ministre Paul Sauvé et de visionner ensemble un documentaire sur le personnage.

Une dizaine de collègues, de la grande région de Montréal et des Basses-Laurentides, ont participé à cette rencontre. Deux éléments sont notamment ressortis de cet échange: d'abord, qu'il était souhaitable de travailler sur la compétence liée à l'histoire au collégial afin de donner plus d'espace à l'histoire du Québec et pas nécessairement de revendiquer l'ajout d'un cours d'histoire à la formation générale. En effet, à la fois pour des raisons politiques que pratiques, ils nous a semblé contre-productif de revendiquer un tel ajout qui aurait pu avoir pour conséquence de braquer nos collègues des autres disciplines, ainsi que nos organisations syndicales. Nous avons plutôt convenu qu'ils existait d'autres moyens de revaloriser la place de l'histoire au niveau collégial. Vos représentants ont pris acte de ce point de vue et l'ont fait connaître aux autres membres de la Coalition. À l'heure actuelle, la position défendue par la Coalition en ce qui a trait au niveau collégial est libellée ainsi:

14. *Que la formation générale du collégial soit assortie d'une compétence prévoyant que l'étudiant soit en mesure de reconnaître les fondements historiques du Québec contemporain. (Les établissements demeurent libres de la manière d'atteindre cette compétence. Ce pourrait être en modifiant le plan-cadre de certains cours de la formation générale, en se dotant d'une politique de stages en milieu québécois, en intégrant cette compétence à l'épreuve uniforme de fin d'études ou en se dotant d'un nouveau cours obligatoire en histoire.)*

Les efforts actuels de la Coalition portent sur l'accroissement du nombre de ses membres, notamment auprès des syndicats et

des établissements scolaires. Ils consistent ensuite à diffuser sa plateforme via divers médias, comme à l'occasion du cahier spécial du *Devoir* paru cet automne, par des conférences de presse dans les régions du Québec et par des participations à divers événements, tels que les salons du livre. Ces événements servent notamment à diffuser la pétition que la Coalition fait actuellement circuler et qui devrait être déposée à l'Assemblée nationale du Québec d'ici notre congrès en mai. En voici un extrait:

1. *que les énoncés et les contenus des programmes en histoire au primaire et au secondaire soient revus en profondeur.*
2. *que les élèves reçoivent annuellement 100 heures prescrites d'enseignement de l'histoire de la 3^e année du primaire à la 5^e année du secondaire inclusivement.*
3. *que la politique d'évaluation du MELS pour le primaire et le secondaire soit révisée afin que les enseignantes et les enseignants puissent évaluer les connaissances acquises de leurs élèves de façon spécifique, au même titre que les compétences.*
4. *que tous les finissants du niveau collégial soient en mesure de reconnaître les fondements historiques du Québec contemporain.*
5. *que soit créée une 5^e section à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) consacrée à l'histoire politique.*

Il nous fera plaisir, à Gilles et à moi, de continuer de vous informer des activités et des progrès de la Coalition lors de notre assemblée générale et de répondre à toutes vos questions en ce qui a trait à l'implication de notre association dans ce processus.

En attendant, tous les membres sont invités à signer la pétition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire à l'adresse: www.coalitionhistoire.org.

Julie Guyot
Cégep Granby Haute-Yamaska

Coalition pour l'histoire | Pour l'enseignement de l'histoire au Québec

Mission | Membres | Plateforme | Communiqués | Financement | Contactez-nous

Bienvenue à la Coalition pour l'histoire

La Coalition a pour mandat de faire la promotion de l'enseignement de l'histoire à tous les ordres d'enseignement pour permettre aux jeunes québécois de toutes origines d'acquies une meilleure connaissance de l'histoire du Québec, du Canada et de l'histoire du monde occidental et non occidental.

Mise sur pied par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Coalition pour l'histoire regroupe des associations d'enseignants, des organismes, des parents, des citoyens, des professeurs et des chercheurs qui œuvrent pour une meilleure connaissance et un renforcement de l'enseignement de l'histoire au Québec.

Visionner la conférence de presse lors du lancement de la Coalition : [Taggés](#)

LA COALITION DEMANDE UNE RÉVISION EN PROFONDEUR DES CONTENUS DE PROGRAMME EN HISTOIRE

La Coalition a procédé au lancement de sa pétition et au dévoilement de son site Internet au siège social de la SBJR de la Mauricie le 2^e décembre 2009 à Trois-Rivières. À cette occasion, Yves St-Pierre, président de la Société-Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, a demandé à la ministre de l'Éducation « une révision en profondeur du contenu des programmes d'histoire ». Selon lui, « le contenu actuel vise à faire la promotion du multiculturalisme au détriment de l'histoire du Québec. Il faut savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va ! »

Mission
Revue de presse
Album de photos
Communiqués récents



Par un beau dimanche pluvieux du mois d'octobre dernier, une petite poignée d'irréductibles est venue échanger sur le cours *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale* et entendre des présentations originales sur le renouvellement des pratiques pédagogiques. La rencontre a eu lieu à Trois-Rivières dans les locaux du collège Lafèche. Nous y avons été chaleureusement reçus par notre hôtesse Marie-Odette Lachaine qui a pris soin de nous assurer un succulent repas bio pour le dîner. Un gros merci à Marie-Odette d'avoir rendu possible cette rencontre.

Voici donc un résumé des cinq présentations qui ont été faites ce jour du 24 octobre 2009. Nos collègues du Cégep Ste-Foy Lynda Simard et Céline Ancil présentent leur projet d'innovation pédagogique déjà en expérimentation à l'hiver 2010. Isabelle Carrier du Collège Dawson nous résume sa méthode thématique à rebours et Pierre Ross du Cégep Limoilou nous fait la démonstration de la richesse pédagogique des sources historiques. Lorne

Huston et Louis Lafrenière du Cégep Édouard-Montpetit nous font part de leurs réflexions sur l'apprentissage de l'histoire de la civilisation occidentale au collégial. Enfin, Luc Lefebvre explique comment son implication dans les programmes d'aide à la réussite l'a conduit à développer un cours orienté sur le sport.

Il faut souhaiter que ce moment privilégié d'échanges entre collègues de tout horizon marque le début d'une riche collaboration pédagogique inter collégiale. On pourrait alors penser à organiser d'autres journées thématiques ou encore à développer un espace virtuel qui permettrait la mise en commun de nos pratiques. À cet égard, toutes les propositions sont les bienvenues.

En attendant, bonne lecture à tous et à toutes.

Linda Frève
Cégep Limoilou

De l'histoire à la pratique de l'histoire

Réflexions sur l'apprentissage de l'histoire de la civilisation occidentale au collégial

Comment concevoir l'enseignement du cours d'initiation à l'histoire de la civilisation occidentale dans le contexte de l'arrivée d'une première cohorte d'élèves formée sous le nouveau régime pédagogique du secondaire? *Telle était la question à l'ordre du jour d'une journée d'étude organisée par l'Association des Professeurs d'Histoire des Collèges du Québec (APHCQ) au Collège Lafèche à Trois-Rivières le 24 octobre 2009. Le présent texte reprend les principales idées que nous avons présentées à cette occasion.*

À QUI ENSEIGNONS-NOUS ?

Toute réflexion sur l'apprentissage au collégial doit commencer par une meilleure compréhension des élèves à qui on enseigne. Il existe beaucoup de façons de poser la question. Les uns tentent de cerner les caractéristiques de la génération «Y» ou «Z». Les autres fondent leur analyse sur les origines socio-économiques des élèves ou sur leur formation au secondaire. Chacune de ses perspectives a sans doute ses mérites mais au lieu de s'intéresser à leurs origines, nous croyons qu'il peut être tout aussi utile de s'intéresser à leur futur. L'intérêt et la motivation des élèves est fonction non seulement du chemin qui les a menés jusqu'à nous mais aussi, et surtout peut-être, de la vision qu'ils ont de leur avenir et de la manière dont ils envisagent la possibilité d'intégrer ce qu'ils apprennent à cette perception de leur vie en construction. Quelle est la place d'un cours d'histoire au collégial pour l'avenir de nos élèves?

Les réponses que fournirait chaque individu témoigneraient sans doute d'une grande diversité mais du fait qu'ils ont choisi

d'étudier dans un programme d'études pré-universitaires en sciences humaines, on peut conclure deux choses. D'une part, ils ne constituent qu'une petite partie de l'ensemble des citoyens de leur âge. Sans avoir effectué des recherches approfondies sur les données récentes, on peut estimer qu'ils constituent environ une personne sur cinq ou six, née dans une année donnée.¹ D'autre part, seulement une infime minorité (sans doute inférieure à 1%) d'entre eux exercera une profession directement liée à l'histoire. Nous devons donc tenir compte du fait que nous ne nous adressons ni aux «citoyens» en général, ni à des futurs historiens.

Il s'agit là d'une réalité incontournable que nous partageons avec d'autres enseignants de sciences humaines et de la formation générale mais qui nous distingue des enseignants de la formation professionnelle, et dans une moindre mesure, des enseignants des sciences naturelles. Cette réalité n'est pas nouvelle mais il nous semble que nous n'avons pas assez tiré les conclusions qui s'imposent sur la façon dont elle influence l'apprentissage de nos élèves. S'il

est légitime de vouloir contribuer à la formation citoyenne des élèves du secondaire où la scolarité est obligatoire, la situation est tout autre dans un contexte collégial où n'enseignons qu'à une minorité de la population, celle qui veut accéder aux études universitaires. La spécificité de ces élèves, par rapport à la population en générale, c'est qu'ils veulent se spécialiser dans un domaine du savoir. Toutefois, le processus de définition de leur domaine de spécialisation reste embryonnaire. Notre enseignement doit obligatoirement tenir compte de cette double réalité. Il doit les aider à accéder aux études universitaires mais il doit également respecter le caractère exploratoire de leurs études au collégial.

Cela ne veut pas dire que nous devons devenir des enseignants d'un savoir fourre-tout, et se contenter de favoriser l'acquisition des compétences générales de sciences humaines comme la pensée critique ou la capacité de défendre un point de vue. Nous avons été engagés pour enseigner sur la base de notre compétence dans un domaine de savoir spécifique, celui de l'histoire. Le défi pour nous est d'arrimer cette expertise à une réalité où les cours d'histoire au collégial constituent, pour la majorité des élèves, le point final de leur formation scolaire en histoire.

Cela ne veut pas dire non plus que nous devons leur enseigner comme s'ils se



destinaient aux études en histoire, comme si nous devions leur donner un avant-goût de la profession. Une telle conception aurait du sens si notre tâche principale était d'aiguillonner certains élèves vers les études en histoire et de réorienter les autres ailleurs. Mais lorsqu'on sait que la vaste majorité de nos élèves n'étudieront pas en histoire de toute façon, est-ce vraiment le meilleur objectif pour leur dernier cours d'histoire? Il y aurait quelque chose d'absurde à vouloir donner un cours qui confirme l'idée chez la majorité qu'elle n'est pas apte aux études universitaires en histoire!

Entre ces deux options, entre une formation pré-universitaire non disciplinaire et une préparation aux études universitaires en histoire, il existe une autre voie. C'est celle qui considère le cours de civilisation occidentale comme une occasion de donner une culture historique générale aux futurs étudiants universitaires en sciences humaines.

QU'EST-CE QU'UNE CULTURE HISTORIQUE GÉNÉRALE POUR DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES?

Comment définir ce qui pourrait constituer une culture historique générale pour cette tranche de la population? La question à notre avis doit être posée en fonction de la façon dont ils pourraient se servir de cette culture dans leur vie. Dans ce sens, nous nous rangeons du côté de ceux qui font la promotion des savoir-faire plutôt que des connaissances précises. Nous admettons volontiers qu'un enseignement qui ne vise qu'à demander aux élèves de restituer fidèlement des descriptions de faits historiques, de leur enchaînement, voire même d'une explication de leurs causes et des effets, est voué à l'oubli. L'esprit humain est ainsi fait qu'il ne peut retenir longtemps une série de faits qu'il n'est pas appelé à utiliser dans un contexte donné. Même nous, qui sommes des mordus de l'histoire, oublions la plupart de ce que nous avons appris en histoire si nous n'avons pas l'occasion de faire des rapprochements fréquents avec des idées qui nous intéressent. Dès que nous demandons aux élèves de faire plus que restituer des connaissances lors d'un examen, nous faisons appel à un savoir-faire plus complexe et, espérons-le, plus utile.

Savoir-faire donc mais lequel? Il est inutile de rappeler, comme tous l'affirment déjà, que l'on ne peut construire des savoir-faire sans connaissances. Cela va de soi. Ce qui est plus important, c'est que les savoir-faire que l'on vise à cultiver chez les élèves soient

proprement historiques. Comment un étudiant universitaire d'abord, puis un adulte avec une formation universitaire ensuite, se servira-t-il de l'histoire dans sa vie? Comment mettra-t-il en action sa culture historique? Comment pouvons nous l'aider à y recourir plus souvent et de manière plus féconde?

Nous ne prétendons pas apporter une réponse unique à cette question. Nous voulons surtout mettre en évidence l'intérêt de concevoir la tâche d'enseignement de l'histoire au cégep de cette façon. Nous croyons que le débat entre connaissances et compétences est stérile non pas parce que l'une ne va pas sans l'autre ou parce que le concept de compétences est un concept bureaucratique de gestion scolaire. Ce débat est stérile dans le contexte collégial parce qu'il n'est pas fondé sur une réflexion sérieuse sur la manière dont les «laïcs» (les non-historiens) se servent de l'histoire dans leurs vies.

Lorsque nous nous sommes mis à réfléchir systématiquement à la manière de nourrir une pratique historique des non-historiens, il nous est apparu primordial d'encourager la formation chez les élèves de ce que nous appelons «le réflexe historique».

LA PRATIQUE DE L'HISTOIRE DES NON HISTORIENS

Le non historien pratique de l'histoire lorsqu'il tente de situer un fait dans une catégorie d'espace-temps qu'il connaît déjà. C'est ce réflexe de se demander où et quand un fait se produit et d'essayer de voir comment il confirme, nuance ou contredit l'image qu'il possède des autres faits qui appartiennent au même espace-temps ou à d'autres espace-temps. C'est de se demander dans quel pays et à quelle époque a été créé le poème qu'il lit de Baudelaire et de tenter de faire des rapprochements avec ce qu'il connaît déjà de la France du XIX^e siècle ou d'autres poèmes de la France ou ailleurs de la même période. C'est cela que nous appelons le réflexe *synchronique*. Il peut aussi développer le réflexe *diachronique* en se demandant comment se poème se compare avec d'autres poèmes écrits avant ou après.

Que peut-on espérer de mieux, en termes historiques, chez une journaliste, un orga-

nisateur communautaire, un chef politique, une dirigeante économique ou syndicale qu'une capacité de situer ses idées, ses défis, ses goûts dans un contexte de l'espace-temps? On ne parle pas ici uniquement en termes professionnels. On pense aussi à ses loisirs, ses lectures, ses voyages, ses rencontres avec ses homologues d'autres domaines d'activité et de pays.

Et bien sûr, il n'est pas nécessaire de dire aux élèves qu'ils vont exercer ce réflexe historique dans l'avenir. Ils peuvent le développer déjà dans la vie actuelle. Dans leurs cours de littérature ou de philosophie, voire même dans les autres cours de sciences humaines, surtout en politique mais également lorsqu'on parle des origines des autres disciplines comme la sociologie et la psychologie. Ils peuvent l'exercer au cinéma, lors de voyages, en s'informant sur l'actualité.

Situer ces diverses activités dans un espace-temps signifie posséder une idée du moment et de l'endroit où elles sont apparues, dans le contexte de quels débats, de quels événements, de quels contextes politique, économique ou social. Et c'est cette grille de base qui fait si cruellement défaut à nos élèves lorsqu'ils arrivent au cégep. Ce n'est pas vrai qu'ils ne connaissent rien lorsqu'ils arrivent dans nos cours. Ils ont entendu parler de la Renaissance ou de Galilée mais ils situent Botticelli et la Renaissance italienne aussi souvent dans le XIX^e siècle que dans le XV^e, Newton et la révolution scientifique dans le XIX^e aussi souvent que dans le XVII^e. Ils situent Martin Luther et la Réforme protestante à peu près aussi souvent dans chacun des siècles du XV^e au XIX^e.²

Un objectif d'apprentissage historique de niveau collégial: LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CONSTRUCTION MENTALE DE L'ESPACE-TEMPS.

Soutenir chez les élèves la construction d'une grille d'espace-temps, voilà nous semble-t-il un objectif valable et digne de l'enseignement de l'histoire de la civilisation occidentale au collégial. C'est cette idée qui est à la base du logiciel *Chronos* que nous

1. Nous avons estimé que 50% des jeunes entreprennent des études collégiales et qu'environ le tiers de ces élèves s'inscrivent en sciences humaines.

2. Tout en étant conscients des limites d'un tel exercice, nous avons fait l'expérience de donner un petit test aux élèves au début de la session. On leur donne dix personnages célèbres en lien avec des grands phénomènes historiques de la civilisation occidentale et on leur demande de les associer à un siècle entre le XV^e et le XIX^e inclusivement. Le seul phénomène où la majorité obtient la bonne réponse est celui de la Révolution française. 53% ont répondu correctement.

avons développé au cours des années. C'est ce même objectif qui nous a inspiré dans la rédaction de notre manuel, *Rencontres avec la civilisation occidentale*.³

La construction d'une grille d'espace-temps nous oblige à examiner sous un angle nouveau nos pratiques pédagogiques en matière de chronologie. Trop souvent, à notre avis, la chronologie est considérée comme la partie pénible de l'histoire, un peu comme les accords du participe passé en français. Le dédain relatif à cet égard s'explique aisément par l'idée qu'il s'agit d'imposer un apprentissage par cœur, exactement comme l'enseignement que nous avons critiqué ci-dessus. Si tel était le cas, nous serions les premiers à la rejeter. Mais

l'apprentissage de la chronologie peut être tout autre chose. Il s'agit de soutenir chez les élèves la construction de leur propre grille d'espace temps, à travers tout ce que l'on fait dans le cours: lectures, travaux, préparation d'examens de synthèse. Dans ce contexte, la chronologie, loin d'être un corpus de faits inertes devient un outil que l'on peut mettre en œuvre pour mieux comprendre les faits historiques. Nous disons aux élèves que la chronologie, c'est un peu comme les règles de base au hockey. Les joueurs de hockey n'apprennent pas « par cœur » qu'on ne peut traverser la ligne bleue de l'adversaire avant la rondelle. Ils intègrent cette règle dans leur jeu et ils développent leurs stratégies d'attaque et de

défense en conséquence. La place de la chronologie en histoire est analogue. C'est la grille d'espace-temps qui permet aux faits historiques de « parler ».

La chronologie ne peut être appropriée par les élèves de cette façon, que si elle est le fruit de leur propre processus d'apprentissage. L'objectif du cours ne doit pas être de leur transmettre une grille mais d'aider les élèves à construire un schéma mental de la chronologie de la civilisation occidentale qui est significatif pour eux. L'enseignement, dans ce contexte, est destiné à faciliter ce travail. Ce schéma devient alors dynamique et permet à l'élève de greffer des informations nouvelles.

Lorne Huston et Louis Lafrenière
Collège Édouard-Montpetit

3. LAFRENIÈRE, Louis et Lorne HUSTON, *Rencontres avec la civilisation occidentale*, Montréal, Éditions CEC, 2009, 356 p.

Résumé du projet présenté par Lynda Simard et Céline Anctil le 24 octobre 2009 à Trois-Rivières

L'histoire actualisée de la civilisation occidentale

Au cours de l'année 2008-2009, une réflexion sur le cours *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale* s'est enclenchée entre professeurs(es) d'histoire au Cégep de Sainte-Foy et a mené à la décision de travailler à une refonte complète de ce cours obligatoire dans le programme de Sciences humaines. Le projet s'est amorcé à l'automne 2009 avec comme buts pédagogiques d'actualiser le cours à partir des enjeux de l'Occident d'aujourd'hui et de la réalité québécoise, de s'ajuster aux nouveaux étudiants « réformés » et de s'adapter à la nouvelle compétence du cours.

Afin d'atteindre les objectifs poursuivis, la formule thématique (plutôt que chronologique) a été retenue par notre équipe de travail. Les cinq grands thèmes abordés sont les caractéristiques essentielles de l'Occident, soit le christianisme, la démocratie, le rationalisme, le capitalisme et l'esprit de conquête. En prenant comme points d'ancrage la réalité observée et vécue par les étudiants dans l'Occident d'aujourd'hui, le cours retourne aux sources de chacune de ces grandes caractéristiques de notre civilisation. À l'intérieur des thèmes, l'approche est essentiellement chronologique. Ainsi, l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps modernes et l'Époque contemporaine sont traités sous différents angles au fil de la session. Pour chaque caractéristique étudiée, un soin particulier est mis à boucler le tout au XX^e siècle.

En guise d'amorce à la réflexion pour chacun des grands thèmes retenus, des « mises au jeu » diversifiées ont été prévues:

jeu de rôles, groupes d'experts, approche-problème, débat, etc. Ces stratégies pédagogiques ont fait leur preuve pour stimuler l'intérêt et favoriser des apprentissages plus en profondeur en amenant les jeunes à s'impliquer personnellement et activement pour chacun des thèmes. Il est également permis de croire que de diversifier les approches permettra de rejoindre plus d'étudiants(es) dans leur style d'apprentissage. De plus, toutes ces activités sont ancrées dans l'actualité (réalité québécoise ou enjeux occidentaux contemporains) et visent à développer différentes habiletés: analyse de documents, travail en équipe, recherche documentaire, esprit critique et capacité à argumenter. Pour toutes les « mises au jeu », des scénarios et des activités sont proposés par les responsables du dossier mais, dans la mesure où les balises adoptées par l'équipe sont respectées, chaque professeur est libre de les utiliser, de les adapter ou d'en préparer d'autres.

Enfin, la mise en contact régulière des étudiants (es) avec des sources primaires (documents d'archives en tout genre) est l'un des moteurs de ce projet, conformément à l'une des compétences visées par ce cours.

Après la réflexion et la conception théorique de cette nouvelle approche au cours de l'automne, la formule est présentée adoptée auprès de cinq groupes par deux professeurs du Cégep de Sainte-Foy, Céline Anctil et David Lessard. À la lumière de cette expérimentation, un bilan et des ajustements, si nécessaires, seront faits au printemps. C'est donc une histoire à suivre.



Une approche thématique et à rebours : Une façon originale d'aborder le cours de civilisation occidentale

Le cours de civilisation occidentale soulève de nombreuses interrogations pour un professeur de Cégep. Quarante-cinq heures pour couvrir plus de deux mille cinq cents ans d'histoire. Que garder? Que rejeter? Comment faire comprendre aux étudiants que le passé affecte le présent? Comment les convaincre que de connaître la Grèce antique leur permet de mieux comprendre leur société? Comment capter et surtout préserver leur intérêt? Ces questions sont d'autant plus actuelles dans le contexte de la réforme du secondaire puisque désormais les élèves sont exposés à l'histoire à chacune des années de leur secondaire. Le cours de civilisation occidentale est-il toujours pertinent? Oui! Mais peut-être devons-nous revoir notre façon de l'enseigner afin que l'histoire devienne pertinente et fascinante non seulement pour nous historiens, mais pour des étudiants du collégial qui seront nombreux à ne jamais reprendre un cours d'histoire.

Depuis quelques années, j'ai adopté pour mon cours de civilisation occidentale, une façon originale et différente de la trame chronologique traditionnelle depuis les Grecs jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Je procède non seulement par thèmes, mais je vais également à rebours, débutant chaque thème avec la situation qui prévaut aujourd'hui. J'en suis arrivée à cette décision pendant un cours que je donnais sur la Révolution française. Alors que je présentais le Directoire, je me suis trouvée tellement ennuyée que j'en suis venue à reconsidérer le fondement même de mon cours. Est-ce essentiel pour eux de connaître le Directoire? Non. Est-ce essentiel pour eux de connaître la Révolution française? Oui. Pourquoi?

Après cette date fatidique où le Directoire s'est révélé à moi dans toute son assommante splendeur, j'ai commencé à m'éloigner de la trame chronologique pour appréhender la civilisation occidentale sous un autre angle. Pour chaque grand événement ou période de l'histoire, je me suis posée la question : pourquoi est-ce important pour la compréhension de notre monde actuel? Pourquoi devons-nous parler de cet événement encore aujourd'hui? Est-ce véritablement essentiel pour un étudiant de Cégep qu'il connaisse toutes les phases de la révolution française ou des guerres civiles anglaises? Ma réponse à cette question est non. Je traite plutôt ces deux événements comme ayant contribué au développement de la démocratie et des droits de l'homme. Par exemple, le principe de représentativité (Magna Carta, Parlement), l'évolution du constitutionalisme (Glorieuse révolution) et le droit de se rebeller contre un gouvernement (guerre d'indépendance américaine)

sont autant de contributions anglo-saxonnes au développement de la démocratie telle que nous la connaissons aujourd'hui. Je ne vais pas dans les détails de chaque épisode, mais explique l'impact de ces événements sur le développement de la civilisation occidentale.

**Pour chaque grand événement
ou période de l'histoire, je me suis
posée la question : pourquoi est-ce
important pour la compréhension
de notre monde actuel?**

Afin de couvrir les principaux événements j'ai divisé mon cours en sept thèmes. Certains sont plutôt économiques ou politiques, alors que d'autres sont plutôt sociaux et culturels. Chacun est couvert en classe pendant environ deux semaines, à raison de 4 cours d'une heure et demi. Les thèmes que j'ai sélectionnés sont : Les «oubliés» de l'histoire (les masses et les femmes); La conception de la nature humaine (inégalité des humains par genre, classes, races, religions); La création de l'État (modernisation & centralisation); Le développement de la démocratie; L'avantage économique de l'Occident (exploitation, esclavage, impérialisme, capitalisme); Pourquoi les USA sont-ils si puissants? (XX^e siècle); et finalement L'avantage technologique de l'Occident (science gréco-romaine, révolutions scientifique, agricole et industrielle).

Certains événements sont traités à plusieurs reprises, ce qui fait comprendre aux étudiants pour quelles raisons il s'agit d'un point tournant dans l'histoire. De plus, toutes les théories pédagogiques insistent sur

le fait que la répétition, ou du moins l'utilisation des connaissances antérieures, favorise la compréhension. Par exemple, la révolution industrielle revient souvent : les masses et leurs conditions de vie et de travail sont traitées dans le cours «les oubliés de l'histoire», le syndicalisme est traité dans le «développement de la démocratie et des droits de l'homme», le nationalisme est traité dans la «création de l'État», alors que les innovations technologiques et leur impact sur l'économie et la société sont abordées dans «l'avantage technologique de l'Occident». À chaque fois, je reviens sur les acquis précédents qui concernent la révolution industrielle avant d'ajouter un autre aspect, tantôt politique, tantôt économique ou social. Ce procédé basé sur la récurrence permet aux étudiants de réaliser le poids historique de cet événement, ce qui était quelque peu perdu dans le format «traditionnel».

Chacun des thèmes débute par la situation actuelle. Le contenu des cours est ensuite orienté pour répondre à la question : «comment se fait-il que nous en soyons-là aujourd'hui?» Le fait de présenter le contenu à rebours permet aux étudiants de faire des liens entre leur présent et le passé. Par exemple, le XXI^e siècle est un siècle très axé sur la science et la technologie. Ceci est en partie dû aux nombreuses guerres du XX^e siècle, en particulier la guerre froide et les deux guerres mondiales qui ont agi comme catalyseur dans le domaine de la recherche militaire, découvertes qui ont ensuite été appliquées à la vie courante. Ces développements scientifiques et technologiques dérivent de la révolution industrielle qui est à l'origine de nombreuses machines qui facilitent la production et la vie courante par la suite. La révolution industrielle n'aurait pu avoir lieu sans la révolution agricole qui a permis de libérer de la main d'œuvre en produisant davantage de nourriture tout en utilisant moins de travailleurs. Les principes de cette révolution sont une directe application de la révolution scientifique qui a changé la façon de comprendre le monde. Cette révolution scientifique est une conséquence immédiate de la Renaissance. La Renaissance

(Suite à la page 20)



La civilisation occidentale à travers les sports

Le projet que je présente ici est l'aboutissement d'un processus qui s'est amorcé il y a presque 20 ans, au moment où je terminais mon mémoire de maîtrise. J'ai alors entrepris des démarches pour faire un doctorat dans le domaine de l'histoire du sport. Les considérations alimentaires étant ce qu'elles sont, j'ai laissé de côté le projet pour accepter une offre d'emploi du Cégep du Vieux Montréal. Au fil des ans, mon intérêt pour la chose sportive ne s'est jamais atténué et je suis toujours parvenu à intégrer le sujet dans la trame de mes différents cours. Comment ne pas aborder les jeux Olympiques quand on parle de la civilisation grecque? Maurice Richard en prélude à la Révolution tranquille? Jackie Robinson et la lutte pour les droits civiques?

William Cooby 209



Les Spartiates du cégep du Vieux Montréal.

L'idée de donner un cours traitant spécifiquement de l'histoire de la pratique sportive a commencé à prendre véritablement forme il y a sept ans quand j'ai accepté de prendre en charge l'encadrement académique des joueurs de l'équipe de football du Vieux Montréal. Cette expérience m'a amené à penser qu'il y aurait de la place, dans un tel projet d'encadrement, pour un cours les touchant particulièrement.

Le texte qui suit se divise en deux parties. Dans un premier temps, je présenterai brièvement le projet d'encadrement académique des étudiants-athlètes. Cela m'apparaît important dans la mesure où mon cours est intimement lié au projet. Par la suite, je décrirai le cours en tant que tel. Gardez simplement en tête qu'il n'a été donné qu'à une seule reprise, lors de la session automne 2009. Il va sans dire que des ajustements seront apportés au cours des prochaines sessions.

LE PROJET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE AU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Depuis une vingtaine d'années, le football a connu une croissance extraordinaire dans le réseau scolaire québécois. Le résultat est qu'aujourd'hui nombre de joueurs issus du Québec parviennent à atteindre les rangs professionnels et que les universités québécoises, Rouge et Or de Laval en tête, figurent année après année parmi les meilleures au Canada. Les cégeps sont certes au cœur de cette renaissance du football au Québec, le cégep du Vieux Montréal en particulier (n'en déplaise à mes amis de Québec). Ayant remporté le Bol d'Or, symbole du championnat de la ligue collégiale AAA, à 10 reprises depuis 1992, les Spartiates se sont imposés comme une organisation solide qui fournit, bon an mal an, son lot d'athlètes de haut niveau aux différentes universités.

Outre les succès sur le terrain, une préoccupation majeure du programme des

Spartiates est la réussite scolaire. Son responsable des sports est même parvenu, il y a huit ans, à imposer des règles d'éligibilité nettement plus sévères que celles régissant les autres sports collégiaux¹. C'est dans cette mouvance que j'ai commencé à travailler avec les Spartiates. Avec le temps, le projet d'encadrement s'est inscrit dans le programme d'Aide à la réussite du cégep, incluant un dégrèvement (.20) à chaque session.

De façon globale, le projet vise la réussite des cours et, ultimement, la diplomation. Les étudiants visés sont tous les athlètes membres d'une équipe sportive du cégep. Sont aussi intégrés les athlètes fédérés, à savoir les nageurs, patineurs et autres lanceurs de javelot d'élite qui poursuivent leurs études au Vieux Montréal. Il est évident que l'immense majorité de ces athlètes sont des garçons dans la mesure où les équipes de football comptent nettement plus de joueurs que les autres². Dans un contexte où on fait souvent état des problèmes de réussite chez les garçons, un tel projet d'encadrement académique est nécessaire et, par conséquent, bien reçu par les autorités en charge de la réussite.

Pour y arriver, il s'agissait de mettre en place une structure favorisant la conciliation entre réussite scolaire et pratique sportive de haut niveau. Concrètement, cela signifie que les étudiants athlètes bénéficient d'un aménagement d'horaire à chaque session. Les joueurs de football, par exemple, n'ont aucun cours avant 10h le matin durant la session d'automne parce que leur pratique quotidienne se termine vers 22h.

Le projet propose surtout un programme d'encadrement serré. Dans un premier temps, les étudiants visés, particulièrement ceux de première année, doivent se présenter à une période d'études hebdomadaire

dirigée par le professeur responsable du projet. Ils peuvent alors en profiter pour faire des lectures, rédiger des textes, réviser pour un examen tout en ayant la possibilité de poser des questions au professeur le cas échéant. Certains athlètes, jugés à risque, sont aussi conviés à des rendez-vous réguliers avec le professeur. Ces rencontres, pas toujours très longues, ont pour but de suivre la progression de l'étudiant, de planifier semaine après semaine le travail à faire. Le professeur offre aussi une disponibilité virtuelle, c'est-à-dire qu'il peut répondre, par courriel, à des questions ou même relire des travaux avant la remise. Il assure, finalement, un suivi auprès des divers professeurs des étudiants présentant des problèmes plus importants.

Maintenant bien structuré, le projet d'encadrement commence à montrer des résultats intéressants. Session après session, les athlètes réussissent environ 85% des cours auxquels ils sont inscrits. Plus important encore, la diplomation a fait un bon spectaculaire en quelques années. Alors qu'à peine plus de 40% des joueurs de football de la cohorte 2002 ont obtenu un diplôme, 72% de celle de 2005 y sont parvenus. Ces résultats encourageants poussent à investir davantage dans le projet.

2 LE COURS D'HISTOIRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Cherchant de nouvelles façons de favoriser la réussite, l'idée de donner un cours portant sur l'histoire du sport a naturellement fait surface. Régulièrement, au cours des

1. Un joueur de la ligue collégiale AAA doit réussir au moins 8 cours dans une année académique pour être éligible pour la saison suivante. Les athlètes de toutes les autres ligues collégiales, peu importe le sport, ne doivent réussir que 50% des cours auxquels ils sont inscrits.
2. Les Spartiates du Vieux Montréal comptent environ 70 joueurs à chaque saison.



périodes d'étude, j'ai demandé aux étudiants de fermer leurs livres pour écouter une courte présentation sur un sujet précis : Naissance de la NFL, le premier Super Bowl, renaissance des Olympiques... Durant ces courtes présentations, j'ai remarqué que le niveau d'attention était très élevé, même chez les athlètes qui n'ont que peu d'intérêt pour la chose académique. Il s'agissait donc de trouver une façon d'intégrer un cours obligatoire pour les athlètes dans la grille de cours.

Mon premier réflexe a été de préparer un projet de cours complémentaire. J'ai alors réalisé que cette idée n'atteindrait pas l'objectif visé dans la mesure où l'immense majorité des athlètes sont inscrits dans le programme de sciences humaines et qu'ils n'auraient pas accès au cours. Il fallait donc trouver une place pour le cours dans la grille de sciences humaines. La solution trouvée a été celle du cours « Histoire de la civilisation occidentale : Aspects culturels » (330-910-75). Ce cours, tel que défini par le ministère de l'Éducation, permet d'aborder la civilisation occidentale par le biais d'un aspect culturel précis : la peinture, la musique, la danse ou encore la littérature. J'ai donc tout naturellement choisi l'angle sportif comme trame de base de mon cours.

Une fois le projet de cours accepté par le comité de programme, j'ai dû obtenir le concours du service de l'encadrement scolaire afin que tous les athlètes pouvant suivre le cours soient inscrits dans un de mes deux groupes. Cette procédure administrative franchie, il fallait donc bâtir un cours cohérent combinant les concepts de la civilisation occidentale et de la pratique sportive. La pondération du cours étant 2-2-2, j'ai choisi de faire des exposés magistraux sur la pratique sportive (deux périodes) et de concevoir des ateliers touchant les notions de civilisation occidentale.

J'ai choisi d'aborder la question sportive sous quatre angles différents. En premier lieu, il s'agit de parler des athlètes sans lesquels la compétition est impossible. Je m'intéresse ici à la provenance, aux méthodes d'entraînement, aux revenus (ou avantages) retirés des compétitions... Dans un deuxième temps, j'étudie ce qu'il est convenu d'appeler les promoteurs, à savoir ceux qui organisent les compétitions. Dans le cas de la Grèce antique, par exemple, il s'agit de décrire la composition du comité olympique. Dans le cas du sport contemporain, je peux parler des propriétaires d'équipes sportives. J'aborde ensuite la question des spectateurs. Dès l'époque romaine, les rencontres sportives

sont organisées en fonction des spectateurs (un peu comme aujourd'hui par ailleurs). Je cherche donc à savoir ce qui attire des masses d'individus vers les événements sportifs. Il est aussi intéressant de d'étudier, quand les sources le permettent, le comportement des foules. Finalement, il est essentiel d'aborder la question des commentateurs qui nous rapportent les exploits des athlètes. De Pindare, le poète grec qui chante les louanges des athlètes olympiques de l'Antiquité à Don Cherry qui déverse son fiel hebdomadaire sur les ondes de CBC, il existe une foule de « reporters » qui laissent des récits fort pertinents et représentatifs de leur époque. Ce dernier aspect est particulièrement intéressant car il permet de faire travailler les étudiants à partir de sources primaires.

Le tableau qui suit présente brièvement le contenu du cours.

Thème	Contenu
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> De la pratique rituelle à la pratique sportive
La Grèce antique	<ul style="list-style-type: none"> Les jeux panhelléniques (Némée, Isthme, Delphes, Olympie) Les différentes compétitions Le volet religieux des Jeux Les athlètes « professionnels »
La Rome antique	<ul style="list-style-type: none"> Les fêtes romaines La notion de sport spectacle Les spectacles à grands déploiements Les installations sportives Les esclaves : les « athlètes » romains
Le Moyen Âge	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle de l'Église L'omniprésence des jeux de balle La fin du sport spectacle Les jeux populaires Les jeux de l'élite
La naissance du sport moderne	<ul style="list-style-type: none"> L'humanisme et l'idée de l'Uomo universale (la pratique sportive doit faire partie de l'éducation de tous les jeunes hommes) La Réforme protestante impose un cadre strict à la pratique sportive Les grandes découvertes permettent aux Européens d'exporter leurs sports en plus d'en découvrir de nouveaux La recherche de l'ordre : naissance de sports organisés (golf, cricket, boxe...), surtout en Angleterre
Le sport dans le nouveau monde	<ul style="list-style-type: none"> Les sports précolombiens : jeux sacrés et jeux séculaires La naissance du sport étatsunien : morale victorienne, saloons et gambling halls L'émergence des sports commerciaux : prize fighting, billard, courses de chevaux, baseball
Les sports au Québec	<ul style="list-style-type: none"> L'impact des militaires anglais Les clubs sportifs (chasse, raquette, crosse...) L'émergence du sport spectacle : crosse, baseball, football, hockey Le cas exceptionnel du baseball Le hockey et les Canadiens de Montréal
Le sport international	<ul style="list-style-type: none"> La naissance des grandes organisations La renaissance des jeux olympiques La coupe du monde de football
Le sport commercial	<ul style="list-style-type: none"> L'impact de la télévision Baseball, football, hockey : L'expansion et la recherche de nouveaux marchés Le militantisme des athlètes : le cas de Marvin Miller
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> Quel avenir pour le sport ?

À la lecture de ce tableau, il est évident que j'ai fait des choix en fonction des étudiants assis devant moi. Ainsi, j'ai accordé plus de place aux sports nord-américains – au détriment, par exemple, des grandes ligues de football européennes – afin de rejoindre plus facilement les joueurs de football (américain) qui étaient majoritaires en classe.



UN PREMIER BILAN

De façon générale, le cours semble avoir été fort apprécié par les étudiants. Plusieurs ont mentionné qu'il s'agissait de la première fois qu'on leur parlait de façon aussi détaillée d'un univers – le sport – qui les passionne. Plus intéressant, peut-être, est la réaction de la quinzaine étudiantes inscrites au cours bien que ne faisant partie d'aucune équipe sportive. Ces étudiantes, qui ont été placées dans ces groupes afin de combler les quelques places vides, ne manifestaient pas de prime abord un grand intérêt pour la chose sportive. Leur attitude et leur participation au cours m'indiquent qu'un tel

cours peut être accessible à un auditoire « non-sportif ».

Comme vous vous en doutez certainement, des correctifs sont à apporter suite à cette première expérience. Au premier chef, il sera important de terminer au plus vite un document pour accompagner ce cours. Comme presque toute la littérature sur l'histoire du sport est en anglais, il y a un énorme travail de traduction et d'adaptation à faire. Par ailleurs, le recueil de textes doit être accompagné d'une série d'ateliers visant à présenter les grands aspects de la civilisation occidentale. Une première ébauche a été utilisée au cours de la session d'automne et une version finale sera complétée pour septembre 2010.

Outre d'autres ajustements relativement mineurs sur le plan du contenu, l'expérience a cependant été concluante à deux points de vue. Dans un premier temps, il est clair que de bâtir un cours sur la pratique sportive peut intéresser les étudiants. Surtout, pour un professeur qui coordonne un projet d'encadrement académique, avoir un cours qui permet de regrouper une bonne partie de la clientèle visée facilite grandement le suivi.

Luc Lefebvre

Cégep du Vieux Montréal

Le conflit des autorités de Cahors au XIII^e siècle

Compte-rendu de la présentation fait lors de la rencontre portant sur Civilisation occidentale au Collège Lafleche de Trois-Rivières

Je présentais une façon d'utiliser l'analyse de textes de première main dans le cours. Au départ je présentais une première page d'un quotidien québécois, donc un texte contemporain, en simulant son analyse possible dans l'avenir, en l'an 3000. Le but était de montrer qu'on peut se tromper dans l'interprétation d'un texte d'une autre époque que la nôtre si on ignore ou si on comprend mal les éléments de contexte qui entourent le document. Je voulais ainsi introduire une des particularités de la méthode historique soit la dépendance aux sources. Nous ne fabriquons pas les sources premières, nous utilisons celles qui sont disponibles. Il arrive donc que les sources disponibles ne soient pas suffisantes pour nous permettre de nous faire une idée acceptable du sujet. Il faut alors partir de ces sources pour aller à la recherche de sources complémentaires qui nous permettront de combler le vide.

Pour les fins de l'exercice, les étudiants sont invités à lire les quatre textes suivants :

28 mars 1230

L'évêque Guillaume, en son nom et au nom du chapitre, reconnaît qu'il a reçu des consuls et des citoyens de Cahors une somme de 200 marcs d'argent qu'ils lui ont prêtée pour les intérêts de son Église et spécialement pour payer les Lombards Juvénal et compagnie. En gage, il donne, avec le consentement de son

Chapitre, tout son droit seigneurial de monnaie et les revenus qu'il en tire, ses moulins et ses droits sur les moulins, les eaux et les chaussées depuis la Roque jusqu'au port Bullier [...] Quand l'évêque aura remboursé sa dette aux consuls, les gages seront rendus par les consuls. Fait à Cahors le 5^e jour des Calendes d'avril 1230.

Janvier 1250

Sentence arbitrale rendue par l'évêque d'Agen

Il rappelle plusieurs points qui opposaient l'évêque de Cahors et les consuls (excommunication lancée malgré un appel au pape, des questions de juridiction, de monnaie et d'administration, de poids et mesures, etc.). L'évêque d'Agen rend une sentence qui relève les consuls de l'excommunication et indique, pour chacun des cas, la conduite à tenir dorénavant. Fait à Cahors, en l'église Saint-Étienne, en présence des parties, le 4^e jour après les octaves de l'Épiphanie 1249.

2 septembre 1272

Nomination d'arbitres

Nomination par l'évêque Barthélemy et les consuls de Cahors d'arbitres, et amiables compositeurs chargés de régler les différends survenus entre eux au sujet des anciennes coutumes et des coutumes nouvelles que les coutumes réclamaient.

23 juillet 1304

Déclaration de l'évêque de Cahors

Déclaration faite publiquement dans l'église cathédrale de Cahors par Raymond, évêque, dans laquelle il reconnaît qu'il tient les consuls

et habitants de cette ville pour bons et vrais catholiques, aumôniers, prieurs et dévots.

La lecture de ces quatre textes est suffisante pour comprendre qu'il y a eu un conflit entre l'Évêque de Cahors et les consuls de la ville, que ce conflit semble s'être atténué avec le temps mais elle est insuffisante pour nous permettre d'avoir une compréhension satisfaisante du sujet.

Pour atteindre cet objectif de compréhension suffisante, les étudiants sont invités à procéder avec les étapes suivantes :

1. Analyse interne des quatre documents
2. Analyse externe

- Inventaire des informations factuelles manquantes par exemple : la liste des évêques de Cahors et la durée de leur charge, que sont les coutumes?, quel est le contexte politique de l'époque dans la région?, qui sont les Cathares?
- Synthèse de l'information nouvelle
- Hypothèses entourant les informations manquantes
- Un rapport de recherche qui est une version de l'histoire du conflit

La démarche que les étudiants ont dû entreprendre pour faire l'exercice les met en contact avec de l'information sur la société du Bas Moyen Âge. Par la suite, l'enseignant peut s'appuyer sur ces nouvelles connaissances pour aborder certains thèmes spécifiques comme : les villes au Moyen Âge, la croisade albigeoise, le pouvoir royal et les prêtres avec intérêt, etc.

Pierre Ross

Cégep Limoilou



Égyptomania

Jusqu'en avril 2010, les amateurs d'Égypte ancienne ont la possibilité de s'en mettre plein la vue à Québec et à Toronto. En effet, deux expositions d'envergure y tiennent l'affiche.

EXPOSITION

FASCINANTES MOMIES D'ÉGYPTE

Au Musée de la Civilisation de Québec d'abord, se déroule l'exposition *Fascinantes momies d'Égypte* axée essentiellement sur quatre momies entourées de divers objets relatifs au culte des morts en Égypte ancienne. La momie principale est celle d'Ankhhor, un prêtre du dieu Montou qui vécut à la Basse-époque, soit il y a 2600 ans. La momie est présentée avec les sarcophages dans lesquels elle était placée, en plus des amulettes qui parsemaient le corps, insérées à travers les bandelettes, comme symboles de protection.

Le visiteur parcourt la salle en découvrant, au fil des vitrines et des artéfacts exposés, l'univers de la mort chez les anciens Égyptiens. Les textes accompagnant les objets évoquent efficacement de grands pans de l'histoire égyptienne et de l'archéologie, en présentant les dieux principaux associés aux rites funéraires dont Osiris et Anubis, mais également toutes les étapes par lesquelles la dépouille passera en vue d'accéder à la vie éternelle. Le procédé de momification est bien expliqué, de même que le voyage de l'âme vers le jugement final. Un Livre des morts en bon état de conservation fait d'ailleurs partie des pièces vedettes de l'exposition. Plus loin, une reproduction d'une chapelle funéraire a été aménagée, lieu de recueillement et de prières pour les proches du mort, mais aussi passage symbolique de l'énergie vitale de l'âme et de la personnalité du défunt, voyageant entre le monde des morts et celui des vivants. Enfin, une momie débandelettée



Masque mortuaire de Psoussennès.



Présentation de l'exposition King Tut the Golden King and the Great Pharaohs de Toronto.

appartenant au musée de la Civilisation a fait l'objet d'une analyse par tomographie par des chercheurs de l'Hôtel-Dieu de Québec. Un film de quelques minutes présente les résultats de l'expérience qui permet d'avoir une idée sur la condition physique du défunt ainsi que du procédé utilisé pour momifier son corps.

■ L'exposition *Fascinantes momies d'Égypte* se termine le 4 avril 2010.

EXPOSITION

KING TUT THE GOLDEN KING AND THE GREAT PHAROHS

Du côté de Toronto, l'exposition *King Tut the Golden King and the Great Pharaohs* se veut un grand événement. Présentée par le National Geographic à l'Art Gallery of Ontario, récemment réouverte après des travaux de rénovation majeure, l'exposition offre aux regards des curieux des objets provenant de la tombe du jeune pharaon Toutankhamon. Il s'agit d'une chance à saisir lorsqu'on sait que l'essentiel du contenu de cette tombe, découverte en 1922 par Howard Carter et seule tombe pharaonique trouvée intacte jusqu'à maintenant, est exposé en permanence et exclusivement au Caire... L'exposition elle-même est très bien faite et la muséographie, sans révolutionner le genre, est efficace. Même si Toutankhamon a été mis au centre de la présentation, en réalité, les artéfacts couvrent toutes les périodes de l'histoire égyptienne, soit de l'Ancien empire (époque des pyramides, vers 2500 avant J.-C.) jusqu'à la Basse Époque (vers le VII^e siècle avant J.-C.) On y présente le rôle unificateur du pharaon, en passant par le symbolisme religieux associé à la fonction,

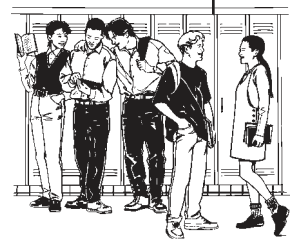
en s'attardant sur le culte funéraire réservé au Pharaon devenu Osiris dans l'au-delà.

De belles pièces sont exposées qui valent le détour. C'est le cas de quatre petites statues de bois peint représentant l'architecte responsable de l'érection de la pyramide de Khephren datant de l'Ancien empire, un très beau buste monumental du pharaon hérétique Akhenaton ainsi qu'une statue colossale de Toutankhamon. Les objets provenant directement de la tombe du jeune roi, même s'ils sont relativement peu nombreux, sont bien mis en valeur. Ainsi en va-t-il de pièces de mobilier, d'amulettes et d'un extraordinaire sarcophage canope (contenant, initialement, l'estomac du pharaon). La disposition des différentes salles de l'hypogée a été recréée, des agrandissements des photos prises à l'époque de l'ouverture de la tombe sont présentés sur les murs, entourant les objets, les replaçant ainsi dans leur contexte original.

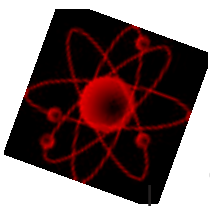
Pour une maximisation de la visite, il est recommandé de prendre l'audioguide, disponible en français, contrairement à tous les textes accompagnant les artéfacts, de même que le catalogue ou le DVD en vente à la boutique du musée. Il faut de plus acheter les billets à l'avance (en ligne au www.kingtut.org), en précisant l'heure de la visite.

■ *King Tut the Golden King and the Great Pharaohs* prend fin le 18 avril 2010.

Julie Gravel-Richard
Collège François-Xavier-
Garneau



Dans les classes et ailleurs



L'ultramontanisme et le renouveau de la ferveur religieuse au Québec

Origines et pratiques, 1820-1891

Une idéologie venue de France

Clemenceau disait de la Révolution française qu'elle devait être considérée comme « un bloc » ! En effet, la Révolution n'est pas seulement la fin de l'Ancien Régime monarchique. Elle doit plutôt être envisagée comme un mouvement profond et global qui transforme toutes les sphères de la société française. Et le catholicisme n'est pas épargné.

Pour les catholiques de France la Révolution de 1789 signifie d'abord l'échec du pouvoir temporel royal auquel l'Église était subordonnée. La Révolution sera aussi et surtout, pour les catholiques, la poursuite d'une farouche résistance aux idées des Lumières caractérisées notamment par l'anticléricisme voltairien. Car la Révolution est un terreau fertile pour l'application et l'expérimentation de nombreuses idées anticléricales et théologiques radicales. (Pensons ici simplement à la Constitution civile du clergé de 1790.) De ces évolutions politiques et sociales naîtra une résistance, un discours de réaction face à une société en proie à l'aventure. L'ultramontanisme en tire ses origines.

Parmi les laïcs et les clercs de France une tendance apparaîtra au moment de la Restauration autour des idées de Louis de Bonald, de Joseph de Maistre et de Félicité de Lamennais. Ceux-ci, quoique fort différents, s'entendent alors pour affirmer le besoin d'une vitale indépendance de l'Église vis-à-vis des pouvoirs temporels. À la lumière de l'expérience du renversement violent de la monarchie française en 1792 il est aisé de comprendre pourquoi. Pour affranchir l'Église de l'État ils proclament l'autorité pontificale comme source première d'autorité, celle-ci étant légitimée par l'antiquité même de l'institution papale. Ils rejettent ainsi le gallicanisme de l'Ancien Régime pour promouvoir une Église résolument romaine dans sa fidélité et dans sa liturgie.¹

Les ultramontains français, qui s'appelleront ainsi car leur regard se porte au-delà des Alpes vers Rome, ne font pas que prendre position en faveur d'une Église à l'abri des sursauts politiques d'une période trouble, ils proposent aussi une pratique religieuse moins austère. En effet, les ultramontains se feront les promoteurs en France de la pensée de saint Alphonse de Liguori, proposant

« une religion plus aimable et plus extériorisée ».² Et c'est cet aspect de l'ultramontanisme qui, en France, sera à l'origine d'une piété originale et du succès d'une Église de nouveau triomphante après 1815.

De son côté de l'Atlantique, le Canada français n'a pas vécu la Révolution française. Fraîchement conquise par les Britanniques, la société canadienne-française demeure une société d'Ancien Régime qui a néanmoins elle aussi vécu son moment de rupture historique avec la Conquête de 1760. Néanmoins, malgré la Conquête britannique et la coupure officielle des liens de la société canadienne avec la mère patrie française, la France ne continuera pas moins, au XIX^e siècle, d'exercer une influence constante auprès de son ancienne colonie. C'est notamment par le biais de l'Église que cette influence se fera sentir. En effet, les membres du clergé canadien continuent à correspondre abondamment avec leurs homologues français et se nourrissent à la littérature française au cours de cette période. Dans ces conditions, l'ultramontanisme traversera l'océan pour s'implanter fermement au Canada français.

Le Canada français et l'ultramontanisme

La diffusion de l'idéologie ultramontaine au Québec à partir des années 1830 correspond à un point tournant dans l'histoire du catholicisme au Québec, voire au début d'un renouveau spirituel qui fera de l'Église catholique l'institution centrale du Canada français jusqu'au milieu du XX^e siècle. Cette idéologie rencontrera au Canada français un contexte favorable qui laisse place à l'émergence d'un pouvoir spirituel omniprésent et soucieux d'asseoir son ascendant sur les pouvoirs temporels. Le contexte de l'échec des Rébellions et de l'adoption de la nouvelle Union sera en effet propice à la redéfinition du rôle de l'Église catholique dans la société canadienne-française. Et les partisans de l'ultramontanisme vont saisir cette occasion.

Fernand Dumont a déjà qualifié la société canadienne-française de « société religieuse »³, c'est-à-dire de société dont la conscience d'elle-même, dont l'identité profonde est issue de sa catholicité. Et le



Détail d'un vitrail du sanctuaire Saint-Joseph (France) illustrant Saint Alphonse de Liguori.

renouveau religieux du XIX^e siècle, attribuable à l'ultramontanisme, est en grande partie responsable de cette prééminence de la foi catholique dans la définition de l'identité canadienne-française. Posons-nous alors la question suivante : d'où vient le succès de l'ultramontanisme pour avoir réussi à implanter la foi catholique aussi solidement au cœur de l'identité nationale ?

Si l'on doit au zèle de certains prélats le succès des ultramontains au Québec, ce succès est aussi attribuable à l'ampleur de l'idéologie ultramontaine. À la fois théologie morale, discours politique et mode d'action, l'ultramontanisme propose une idéologie totale mettant l'Église au cœur de la société et orientant celle-ci dans une fidélité fervente envers la papauté. L'action des ultramontains modifiera aussi radicalement la pratique religieuse et les diverses manifestations de la foi des Canadiens français.

Mais il appert à l'évidence que le zèle des ultramontains et un excès de cléricisme nuiront à terme à l'Église en faisant d'elle une institution énorme, omniprésente, une force conservatrice qui constituera un frein au dynamisme de la société dont elle se voulait pourtant la gardienne et le guide.

Afin de préciser les origines et l'influence de l'idéologie ultramontaine dans la société québécoise, nous tenterons d'abord ici de déterminer le contexte dans lequel émerge et se propage l'ultramontanisme en France et le long des rives du Saint-Laurent. Ensuite nous pourrions observer l'impact de cette idéologie sur les pratiques religieuses et sur le développement du clergé. Finalement nous

tenterons de dégager les conséquences de la prégnance ultramontaine au Québec jusqu'en 1891. Ce trop bref survol devrait néanmoins nous permettre de comprendre les fondements des succès de l'idéologie ultramontaine dans sa volonté de faire du Québec la « fille aînée de l'Église ».

UNE CONJONCTURE FAVORABLE

Tout phénomène historique est tributaire du contexte dans lequel il émerge. Il est aussi le fruit des événements qui le propulsent en avant et le mettent au monde. Sans être déterministe, tentons ici, bien modestement, de relater les circonstances historiques dans lesquelles l'ultramontanisme pourra éclore et transformera le visage de l'Église catholique et de la société québécoise aux XIX^e et XX^e siècles.

La révolution « atlantique », l'âge d'or du libéralisme et l'industrialisation

Bien que l'idée même d'une révolution « atlantique », s'étendant de la Révolution glorieuse en Angleterre au XVII^e siècle jusqu'aux indépendances des anciennes colonies européennes en Amérique au XIX^e siècle, soit discutable de bien des points de vue,⁴ il n'en demeure pas moins que tous ces événements sont caractérisés par l'avènement de sociétés bourgeoises et par l'application politique, à des degrés divers, des notions de liberté et d'égalité pour les individus et les collectivités. Les Lumières françaises ou américaines seront porteuses de ces idées au XVIII^e siècle. Le libéralisme politique les poursuivra au XIX^e siècle.

Si les idées des Lumières connaissent une certaine diffusion au Canada, la Conquête britannique viendra bouleverser l'évolution politique du pays. Ainsi la Révolution française de 1789, qui voit l'application de tant d'idées des Lumières, ne surviendra pas au Canada. La colonie s'est plutôt trouvée propulsée comme partie intégrante de l'empire britannique, où les traditions démocratiques évoluent tranquillement au gré de la tradition et des circonstances et auxquelles les Canadiens français devront s'habituer rapidement.

Mais quelles sont les idées révolutionnaires des Lumières? La Révolution américaine de 1775, qui en est une émanation et qui aura au Canada des conséquences majeures, met de l'avant l'idée d'une société dont les fondements sont la liberté et la responsabilité des citoyens formant la Nation. Cet idéal, s'il ne rejette pas toute référence à Dieu, n'en constitue pas moins un refus catégorique de la souveraineté dynastique

de droit divin. Les penseurs des Lumières, en appliquant un regard rationnel à l'étude de l'histoire des sociétés et au fonctionnement de celles-ci, en sont arrivés, pour la plupart, à l'idée que les religions révélées étaient essentiellement attribuables à la tradition plutôt qu'à Dieu. Ce « déisme » allait provoquer un immense bouleversement en France et dans tout l'Occident car il constituait une véritable révolution vis-à-vis de sociétés guidées par la coutume et la foi.

De la Révolution française, Tocqueville disait, dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), qu'elle était le rejet, le désir d'abolir tout ce que la société comportait encore de traditions et d'institutions médiévales.⁵ Ainsi, un des premiers actes de la Révolution française sera l'abolition des privilèges de la noblesse, privilèges issus du système féodal. L'Église catholique de France étant elle aussi essentiellement issue du Moyen Âge, connaîtra des changements majeurs, pour elle et pour ses fidèles. D'abord la Révolution niera le droit divin monarchique, sur lequel était bâtie une bonne part de la société d'Ancien Régime. Ensuite, en application de la pensée déiste des Lumières, les propriétés et la dîme ecclésiastiques seront abolies et la liberté de culte sera établie. C'était la fin en France de la société d'Ancien Régime, une société coutumière, corporative, hiérarchique et fondamentalement catholique.⁶

Le XIX^e siècle, où s'évanouira la Révolution française dans l'aventure napoléonienne, que l'on qualifie d'âge d'or du libéralisme, sera le prolongement des idées des Lumières à bien des égards. Songeons ici seulement aux luttes d'émancipations des anciennes colonies européennes en Amérique, qui, à l'instar des États-Unis d'Amérique, obtiendront leur indépendance en application du principe de la liberté et de la souveraineté des Nations, c'est-à-dire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les Rébellions au Haut et au Bas-Canada en 1837 et 1838 seront une variante locale de l'application des mêmes principes politiques à la base des autres révolutions nationales « atlantiques ». Les luttes pour le suffrage universel, l'émancipation des femmes et la séparation de l'Église et de l'État, seront autant d'autres incarnations des idées libérales qui transformeront l'Occident en ce siècle.

À ces phénomènes politiques et sociaux, il faut aussi ajouter une autre révolution majeure : la révolution industrielle. D'abord anglaise au XVIII^e siècle, la révolution industrielle est marquée par la transformation économique et sociale qui résulte de la mécanisation du travail et des transports.

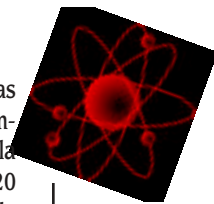
Cette révolution, dont les échos n'ont pas encore fini de bouleverser le monde, commencera à transformer l'économie et la société canadienne dès les années 1820 (Fonderie Eagle à Montréal et canal de Lachine dès 1825, chemin de fer Laprairie-St-Jean en 1836, etc.). Le processus d'industrialisation et d'urbanisation rapide qui en résulte, ira en s'accéléralant au Québec à travers le XIX^e siècle jusqu'à la Grande crise économique des années 1930.

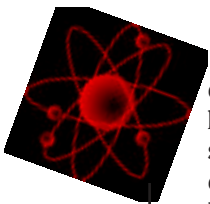
C'est dans ce contexte révolutionnaire occidental, tant politique, social, qu'économique, qu'il faut situer la France où naîtra l'ultramontanisme et la société canadienne-française où s'épanouiront l'ultramontanisme et une piété catholique renouvelée.

L'Acte d'union et les Canadiens français

La société canadienne-française au début du XIX^e siècle est une société en voie d'émancipation. Émancipation politique d'abord, avec l'éclosion d'une nouvelle élite canadienne dans le contexte colonial né de la Conquête britannique. Si l'appel des colonies américaines à l'émancipation politique n'a peut-être pas été entendu autant que l'eut souhaité Benjamin Franklin en 1776 lors de sa visite de la *Province of Quebec* partiellement conquise par les rebelles « Bostonnais », il n'en demeure pas moins que les idées libérales y circulent. Dans cette perspective, la création d'une assemblée par l'Acte constitutionnel de 1791, qui permet une première forme de représentation politique, sera accueillie positivement par les notables

1. Austin GOUGH, *Paris et Rome: Les Catholiques français et le pape au XIX^e siècle*, Paris, Les Éditions de l'atelier/Les Éditions ouvrières, 1996, p. 85-86.
2. Jacques GADILLE, « L'ultramontanisme français au XIX^e siècle », dans Jean HAMELIN et Nive VOISINE, dir., *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1985, p. 31.
3. Tel que cité dans Philippe SYLVAIN et Nive VOISINE, *Histoire du catholicisme québécois: Les XVIII^e et XIX^e siècles*, Tome 2: *Réveil et consolidation, 1840-1898*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1991, p. 442.
4. Voir à ce sujet l'article « Révolution française » d'Albert SOBOUL dans *l'Encyclopædia Universalis*, Corpus 15, Paris, Encyclopædia Universalis Éditeur, 1985, p. 1083.
5. Alexis de TOCQUEVILLE, *L'Ancien régime et la Révolution*, Paris, Éditions Gallimard, 1967, p. 65-66.
6. Hubert MÉTHIVIER, *L'Ancien Régime en France: XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, pp. 27-29.





canadiens. Comme le souligne Lucia Ferretti, les nouvelles institutions parlementaires seront perçues par la petite bourgeoisie canadienne comme satisfaisante car elles lui permettent de s'assurer un ascendant sur la population en exerçant un certain pouvoir politique et lui permettent de caresser l'espoir de participer au développement économique local.⁷ Ces institutions seront aussi le lieu privilégié de l'affirmation et de la confrontation des aspirations canadiennes-françaises face à la bourgeoisie marchande britannique de la colonie.

Une grille d'analyse marxiste nous ferait voir le conflit qui oppose alors les patriotes aux loyalistes, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux Rébellions de 1837-1838 comme une simple lutte de classe, fruit du désir de l'accession d'une bourgeoisie nationale au pouvoir. Pourtant il ne faut pas ignorer que ce conflit se double aussi de luttes locales pour la propriété terrienne, d'un conflit religieux entre protestants et catholiques et d'un double soulèvement ethnique et nationaliste, britannique et canadien-français.⁸ L'échec des Rébellions de 1837-1838 doit donc être considéré comme un échec pour bien plus qu'une petite élite libérale nationaliste canadienne-française menée par Louis-Joseph Papineau. C'est l'échec d'une population dans son désir d'unité autour d'une lutte commune. Gilles Laporte souligne toutefois avec justesse que c'est de cette lutte et de cet échec que naîtra le Québec moderne.⁹ Et l'ultramontanisme participera de cette naissance de la modernité québécoise.

Le repli inévitable qui suit l'échec des Rébellions sera notamment renforcé chez les Canadiens français par l'adoption de l'Acte d'Union en 1840. En effet, l'union des deux Canadas, contre laquelle avaient lutté avec tant d'énergie les Bédard, Neilson et Papineau, apparaîtra aux yeux des Canadiens français « comme le désir évident d'angliciser ce peuple rebelle. »¹⁰ Face à cette menace concrète, l'appel du clergé, quelque peu négligé au moment des Rébellions, apparaîtra aux yeux du peuple canadien comme « [...] l'exutoire mais aussi l'explication qu'ils trouvent à leurs maux. »¹¹

Le clergé catholique canadien-français à la veille de son émancipation

Pour le clergé catholique du Canada, la période qui s'étend de la Conquête britannique jusqu'aux Rébellions de 1837 et 1838 est une période marquée d'abord par sa lutte pour sa survie politique et matérielle. Animée par un certain pragmatisme, l'Église

tentera d'abord, dans le cadre des difficiles conditions imposées par la Proclamation royale de 1763, d'obtenir la reconnaissance des nouvelles autorités coloniales. L'Église devra alors jouer de sa loyauté à l'égard de la couronne britannique et de son ascendant sur la population canadienne-française pour obtenir la faveur des gouverneurs et de Londres. L'Acte de Québec en 1774 et l'Acte constitutionnel en 1791 reconnaîtront cette loyauté en accordant le libre exercice de la religion catholique et en autorisant le prélèvement de la dîme. En 1818 la couronne britannique finira par reconnaître officiellement l'existence et l'autorité de l'évêque de Québec.

Si elle connaît un certain succès politique grâce à cette stratégie pragmatique, l'Église n'en connaît pas moins de grandes difficultés au début du XIX^e siècle. Le problème principal de l'Église repose alors dans la « faiblesse de l'organisation religieuse et une tiédeur de la masse des fidèles [...] ». ¹² Et ces problèmes sont d'autant plus criants que la population canadienne ne cesse de croître sous la double action d'une forte natalité chez les Canadiens français et d'une importante immigration provenant des îles britanniques et notamment d'Irlande. Le développement des premiers collèges classiques en région permettra graduellement de remédier au manque criant de prêtre, mais la vocation sacerdotale semble être peu recherchée dans les premières décennies du XIX^e siècle. Louis Rousseau constate même une étonnante croissance négative des vocations dans le Sud-Ouest québécois avant 1840.¹³ Comment alors raffermir la ferveur religieuse si les effectifs manquent ?

Peut-être pouvons-nous apercevoir les effets de ce manque d'encadrement en observant les statistiques d'assiduité religieuse. Celles-ci démontrent assez clairement la tiédeur de la pratique religieuse dans les premières décennies du XIX^e siècle. Rousseau constate que dans la paroisse Notre-Dame de Montréal ce sont près de 60 % des fidèles qui ne font pas leurs Pâques dans les années qui précèdent 1840.¹⁴ Bien sûr ce taux n'est pas le même partout, mais de nombreuses autres paroisses vivent une réalité semblable.

La faiblesse des effectifs cléricaux ne peut cependant pas être la seule explication de l'étiollement de la pratique religieuse chez les fidèles catholiques du Canada français. L'appel des idées libérales, la dispersion des fidèles dans des zones de colonisation plus lointaine, l'urbanisation rapide, la présence d'une forte immigration et le prosélytisme protestant sont autant d'explications de ce

phénomène. Mais en comparaison avec ce qui fera le succès populaire de l'ultramontanisme on constate surtout que l'Église fait preuve de « peu d'innovations pastorales » avant 1840.¹⁵ En effet, la fondation de nouveaux ordres religieux, la prédication et les grandes missions sont absentes avant 1840 et l'Église canadienne semble avoir perdu le souffle de la Réforme tridentine. La situation générale du Canada français et la faiblesse de l'encadrement religieux catholique sont donc éminemment propices au développement d'une Église volontaire, organisatrice et missionnaire.

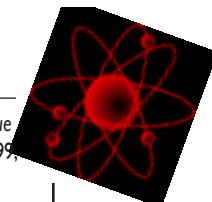
L'ULTRAMONTANISME AU CANADA-EST

Idéologie religieuse de la réaction catholique face aux excès de la Révolution et à l'irréligion ambiante en France au début du XIX^e siècle, l'ultramontanisme gagnera les rives du Saint-Laurent à un moment où les besoins d'encadrement sont grands et où, suite à l'échec des Rébellions et à l'adoption de l'Acte d'union, les fidèles ont besoin de donner un sens à leur identité malmenée de Canadiens français. De nombreux moyens seront alors mis en œuvre par le clergé catholique afin de concrétiser un véritable renouveau spirituel au Canada français.

Les origines de l'ultramontanisme en France

L'ultramontanisme naît en France sous la Restauration. Et nous pourrions dire que l'ultramontanisme naît de la Restauration. Car l'idéologie ultramontaine est intimement liée à l'histoire politique et religieuse française. Bien sûr l'ultramontanisme est une réaction spirituelle face à l'aventure révolutionnaire, mais c'est aussi un appel au renouveau d'une Église qui se trouve confronté sous la Restauration à ses échecs passés. L'association intime de l'Église et de l'État propre au gallicanisme en vigueur avant la Révolution est ici directement en cause. Selon Richard F. Costigan, c'est le retour au statut de subordination de l'Église au pouvoir royal au moment de la Restauration qui poussera Lamennais et d'autres au début des années 1820 à proposer l'idée d'une toute-puissante papauté idéalisée, soit l'idée maîtresse de l'ultramontanisme.¹⁶

Mais l'ultramontanisme ne se comprendrait pas sans y voir une volonté de « réparation », d'expiation des égarements de la Révolution et de lutte contre les idées des philosophes des Lumières, dans une véritable croisade de régénération religieuse.¹⁷



Joseph de Maistre y voyait même une forme nécessaire d'exorcisme, lui qui disait dès 1797 que «la Révolution française a un caractère satanique». ¹⁸ C'est ainsi que dans un élan missionnaire n'ayant d'égal dans l'histoire de France que la période de la Contre-Réforme, de nombreux clercs français entreprendront alors de ré-évangéliser le territoire national. On le voit donc, l'ultramontanisme est un discours conservateur et réactionnaire visant à redonner au pouvoir spirituel la prépondérance sur le pouvoir temporel suite à l'échec de l'Ancien Régime. Mais c'est aussi un discours missionnaire, une théologie de la reconquête des âmes qui empruntera à saint Alphonse de Liguori une approche plus aimable de la religion. Dans un rejet de la pudeur janséniste à administrer la communion et à accorder l'absolution, les ultramontains adopteront rapidement une pratique plus généreuse, plus spectaculaire et plus «extérieure» de la piété, qui n'est pas sans rappeler par moment le travail des capucins à l'époque de la Réforme catholique. ¹⁹

Félicité de Lamennais (1782-1854) est indéniablement l'esprit le plus marquant attaché à la naissance de l'ultramontanisme en France et à sa diffusion au Québec. Pourtant Lamennais ne doit pas être considéré en bloc. Car Lamennais est l'homme des revirements intellectuels. En effet, s'il est l'un des plus ardent partisan de la théocratie papale jusqu'en 1830, il penchera après la Révolution de juillet et surtout avec la publication des *Paroles d'un croyant* en 1834 vers un discours de plus en plus proche du socialisme. Un socialisme chrétien s'inspirant des origines de l'Église. Les libéraux et patriotes canadiens-français s'inspireront d'ailleurs abondamment de ses idées d'émancipation populaire et Louis-Joseph Papineau deviendra même un de ses amis. ²⁰

Mais c'est plutôt le Lamennais ultramontain qui nous intéresse ici. Car c'est le discours qui précède son revirement des années 1830 qui aura le plus d'influence sur l'Église catholique dans son ensemble et au Canada français en particulier. Dans *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (1825-1826) Lamennais présente une vision, une lecture de l'histoire de l'Église et de la société qui établit le rôle prépondérant de la papauté et de l'Église dans l'établissement des principales institutions et caractéristiques de l'Occident. ²¹ Cette lecture l'amène à promouvoir l'indépendance de l'Église vis-à-vis du pouvoir politique, en toute circonstance.

Joseph de Maistre, dès 1819, avait pavé la voie de l'exaltation en faisant du pape le

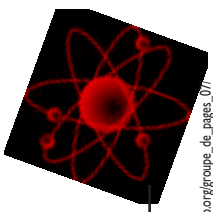
souverain universel, dressé tel un roc immobile, insensible aux fluctuations politiques. ²² René-François Rohrbacher, en bon disciple de Lamennais, dans les vingt-neuf volumes de son *Histoire universelle de l'Église catholique*, viendra renforcer davantage cette exaltation du rôle de la papauté en conférant une portée universelle à l'histoire de l'institution ecclésiastique et faisant de Rome la capitale des âmes. ²³ Il nous faudrait aussi parler de Lacordaire, de Vuillot, de De Bonald et de combien d'autres pour témoigner de ce discours nouveau qui émane de la France de la Restauration et qui aura, à des degrés divers, une influence dans l'établissement de l'ultramontanisme au Canada français.

La propagation de l'ultramontanisme sur les rives du Saint-Laurent

C'est en fuyant la révolution de 1789 et ses accès anticléricaux et en se réfugiant en Angleterre, que de nombreux religieux français pourront ainsi passer dans la *Province of Quebec* pour y exercer leur apostolat. Ces religieux, réfractaires aux idées révolutionnaires et opposés à la constitution civile du clergé, constitueront un terreau fertile au sein duquel les idées ultramontaines connaîtront un certain écho peu de temps après leur apparition en France.

Bruté de Rémur, prêtre breton ami des frères Lamennais, qui sera professeur au collège sulpicien de Baltimore avant d'être nommé évêque de Vincennes (Indiana), est un propagateur moins connu de l'ultramontanisme au Canada français. Son influence s'exercera notamment sur un ensemble de prêtres réfractaires français installés dans la région de Trois-Rivières avec lesquels il entretient une correspondance soutenue et à qui il fera connaître les écrits de Lamennais. ²⁴ Mais c'est surtout Jean-Jacques Lartigue qui se fera le plus fidèle disciple du Lamennais ultramontain suite à son voyage à Paris en 1819-1820. Il en saluera constamment la pensée et se fera dès lors le partisan de l'ultramontanisme le plus cinglant. ²⁵ En mettant sur pied un séminaire à l'intérieur même du palais épiscopal de Montréal où l'on enseigne l'infaillibilité papale, Lartigue s'inspire directement de Lamennais. Selon Fernand Ouellet, Mgr Lartigue est un visionnaire qui n'hésitera pas à utiliser tous les moyens à sa portée, même en opposition avec les évêques de Québec, pour faire de l'Église catholique le seul guide de la nation canadienne-française. ²⁶ Son continuateur, Mgr Ignace Bourget, sera encore plus zélé que lui dans l'objectif de

7. Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1999, p. 47.
8. Voir à ce propos le trop court, mais pertinent, florilège historiographique concernant les Rébellions dans Gilles LAPORTE et Luc LEFEBVRE, *Fondements historiques du Québec*, 3^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2008, pp. 47-50.
9. Gilles LAPORTE, *Exposition Patriotes vs Loyaux*, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, Montréal, novembre 2007-avril 2008.
10. René HARDY, «Note sur certaines manifestations du réveil religieux de 1840 dans la paroisse Notre-Dame de Québec», SCHEC, *Session d'étude 35* (1968), p. 96, tel que cité dans Philippe SYLVAIN et Nive VOISINE, *Op. cit.*, p. 25.
11. *Ibid.*, p. 26.
12. Louis ROUSSEAU et Frank W. REMIGGI, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses: Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 1.
13. *Ibid.*, pp. 199-200.
14. *Ibid.*, p. 4.
15. *Ibid.*
16. Richard F. COSTIGAN, «Lamennais and Rohrbacher and the Papacy», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), p. 54.
17. Claude GALARNEAU, «Monseigneur de Forbin-Janson au Québec en 1840-1841», in Jean HAMELIN et Nive VOISINE, dir., *Op. cit.*, pp. 126-127.
18. Tel que rapporté par Alexis de TOCQUEVILLE, *Op. cit.*, p. 60.
19. Voir à ce sujet le très pertinent mémoire de Sylvain BERTRAND, *La fête. Instrument de la conquête des âmes. Les capucins en Chablais entre 1597 et 1607*. Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1994.
20. Pour comprendre cette nouvelle portée du discours mennaisien au Canada français il faut lire Fernand OUELLET, «La vallée du Saint-Laurent au temps des *Paroles d'un croyant*», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 87-99.
21. Richard F. COSTIGAN, *Loc. cit.*, p. 55.
22. Austin GOUGH, *Op. cit.*, p. 86.
23. Jacques GADILLE, *Loc. cit.*, pp. 30-31.
24. Voir à ce propos Philippe SYLVAIN, «Lamennais: l'ultramontain et le libéral. Son influence aux États-Unis et au Canada», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 68-70.
25. C'est ce que démontre Gilles CHAUSSÉ dans «Lartigue et Lamennais», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 81-86.
26. Fernand OUELLET, *Loc. cit.*, p. 92-93.



www.ledens.org/groupe_de_pages/07/evsques_du_diocese_de_montraiail.htm



Mgr Jean-Jacques Lartigue

promouvoir l'autorité pontificale et de raffermir l'autorité et la vigueur de l'Église catholique au Canada français par une action vigoureuse et une propagande habile.

Mgr Bourget qui succédera à Lartigue à titre d'évêque de Montréal, déclare dans son mandement d'entrée en fonction le 3 mai 1840, qu'il suivra les indications de son prédécesseur dans le raffermissement de la pratique religieuse et dans l'accroissement de la ferveur de ses fidèles. Il souligne particulièrement la nécessité pour ses ouailles d'alléger le poids de sa charge pastorale « par [leur] fidélité à tous [leurs] devoirs religieux. »²⁷

Dès lors, les ultramontains du Canada français, dont la pensée se répandra plus profondément dans l'Ouest du Québec et notamment dans les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières, n'hésiteront pas à être « plus catholiques que le pape » en prônant l'obéissance à la hiérarchie catholique et une loyauté sans faille à l'égard de Rome. Mais pour exercer cette autorité sur les fidèles, le clergé avait besoin de soutien, avait besoin d'effectifs.

L'encadrement religieux: besoins, effectifs et croissance

Nous l'avons vu, les besoins d'encadrement religieux étaient très importants au début du XIX^e siècle avec la croissance rapide de la population canadienne. L'Église catholique peinait à maintenir un ratio paroissiens/curé lui permettant d'encadrer adéquatement ses fidèles. Pour corriger ce manque vital, Mgr Bourget ira en France en 1841, dès le début de son épiscopat, afin de recruter de nouvelles communautés religieuses pour desservir les besoins de la jeune métropole en pleine croissance. Les besoins se font alors particulièrement sentir dans les

domaines de l'éducation et des œuvres sociales.²⁸ Il réussira notamment à convaincre à Marseille le fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, à Rome le général des Jésuites et de retour en France les fondateurs des Clercs de Saint-Viateur et de la Congrégation de Sainte-Croix d'envoyer des membres de leurs congrégations au Canada. Les Sœurs du Bon-Pasteur et la Société du Sacré-Cœur acquiesceront également à sa demande. Ces communautés ne cesseront dès lors de croître en terres canadiennes.

Un appel sera aussi lancé dans le sens d'encourager la naissance de nouvelles communautés religieuses canadiennes. En fait de 1840 à 1899 ce sont neuf communautés qui sont venues de France et 16 qui seront fondées au Québec, faisant passer le nombre de religieuses dans la province de 650 en 1851 à 6629 en 1901.²⁹ Et la majorité de ces communautés s'installent où naissent dans la région de Montréal. Le rêve de Mgr Bourget d'assurer la présence de l'Église dans toutes les activités ayant cours dans son diocèse est ainsi en voie de se réaliser. Mais les ambitions sont grandes car la mission sociale de l'Église couvre à la fois la charité, l'éducation et les soins aux malades et aux indigents. C'est une tâche colossale pour laquelle l'Église devra déployer une énergie et des ressources que seul un soutien populaire considérable peut lui offrir. Et c'est l'unité paroissiale qui pourra offrir ce soutien en suscitant l'adhésion des laïcs à diverses œuvres, confréries et ligues de toutes sortes.

La création de nouvelles paroisses et de nouveaux diocèses permettra de mieux répondre à ces besoins. Pour permettre de conserver la cohésion et l'unité d'action à l'intérieur de ces entités nouvelles, les évêques multiplieront les lettres circulaires et autres mandements. Les journaux catholiques militants seront aussi encouragés afin de susciter la réflexion et un engagement encore plus vif chez tous les fidèles, mais surtout pour contrôler l'opinion publique « et la faire tourner au profit de l'Église »³⁰.

De façon générale, on peut donc dire que la période qui s'étend de 1840 jusqu'à la fin du XIX^e siècle est caractérisée au Canada français par la hausse des effectifs religieux et par l'accroissement du nombre d'institutions religieuses, de paroisses et de diocèses. Cette croissance globale des effectifs permettra un meilleur encadrement et participera de l'offensive tout azimut des ultramontains, tels Mgr Bourget et Mgr Lafleche de Trois-Rivières, qui rêvent d'établir une théocratie en terre canadienne.

LE RENOUVEAU SPIRITUEL ULTRAMONTAIN

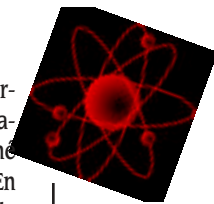
Le succès de l'ultramontanisme au Québec est attribuable, nous venons de le voir, pour une bonne part au zèle de certains prélats et à la nouvelle capacité d'encadrement du clergé québécois qui se développera dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais il est impossible d'expliquer comment l'ultramontanisme réussira à susciter une telle ferveur chez les fidèles en créant une véritable religion de masse, si nous ne considérons pas le renouveau spirituel engendré par l'emploi de certaines pratiques et l'accent mis sur certains discours.

L'évolution des pratiques religieuses

Théologie morale, l'idéologie ultramontaine mettra de l'avant un Dieu miséricordieux dont les fidèles doivent espérer le pardon. Contrairement à la tradition janséniste de l'Église gallicane, avec les ultramontains la confession et la communion des fidèles seront encouragées. En fait l'idéologie ultramontaine lance un appel à l'assiduité et à la ferveur des fidèles. C'est précisément ce à quoi Mgr Bourget faisait allusion dans son mandement d'entrée en fonction auquel nous faisons référence plus haut.

Pour « refaire la France religieuse après la tourmente révolutionnaire [...] »³¹, Rome avait notamment confié à l'abbé de Forbin-Janson le soin de s'occuper des missions de France. Développant un style de prédication faisant appel au spectaculaire et aux rassemblements de masse, les missions de Forbin-Janson et de ses semblables vont connaître un grand succès en France au cours des quinze années qui suivent Waterloo. Franchement royaliste et réactionnaire, l'abbé de Forbin-Janson, devenu évêque de Nancy et de Toul, devra quitter la France dans la foulée des événements de 1830. Il se verra confier une mission par le pape Grégoire XVI en 1839: Faire la tournée des États-Unis pour y soutenir les diocèses catholiques. Mais dès 1840 sa venue est attendue au Canada. Il y restera quinze mois durant lesquels il aurait prêché dans pas moins de soixante paroisses, de l'Acadie jusqu'à Bytown. Véritable vedette religieuse Mgr de Forbin-Janson suscitera un engouement sans précédent lors de ses grandes prédications. Celles-ci attirent des foules innombrables. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que l'on associe son passage au Canada avec le renouveau de l'Église catholique au pays.

Dans ces prédications on parle du Jugement dernier, de « la terrible vérité de l'enfer » et de nombreuses autres grandes questions qui sont abordées avec emphase. L'objectif



de ces missions est d'instruire et d'émouvoir les fidèles tout en suscitant le plus de conversion possible. Mgr de Forbin-Janson réussira admirablement dans cette voie et sera imité longtemps après au Québec. Mentionnons simplement Mgr Louis-François Lafleche, évêque de Trois-Rivières, qui est invité partout pour son éloquence persuasive. Les missions paroissiales, les retraites, les pèlerinages se multiplient dès lors. L'encouragement au pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours par Mgr Bourget le 1^{er} mai 1848 est un très bon exemple de ces outils visant à raffermir la foi en organisant le plus grand nombre de manifestation religieuse pour encadrer les fidèles.³² Il y exhorte les fidèles à reprendre le pèlerinage de leurs pères trop longtemps délaissé et dont ils auraient le plus grand besoin en ces temps de misères. Les arguments sont ceux d'une bonne propagande qui aiguise les sentiments du devoir et de la piété, mais aussi de la culpabilité et du chantage affectif.

En plus de ces grandes activités visant à remuer l'âme des fidèles et à raffermir leur foi, de nombreux groupes seront créés afin de canaliser l'engagement des laïcs. Les Zouaves pontificaux, les ligues de tempérance et d'autres confréries visant à encadrer et à favoriser les exercices de la foi se multiplieront sous l'instigation des clercs et des laïcs ultramontains.

L'assiduité religieuse, suite à tous ces efforts du clergé et surtout suite au renouvellement des pratiques encouragées par l'ultramontanisme, friserait le seuil de l'unicité. Même en Beauce, réputée pour être une région plus insoumise, on constate que la confession annuelle, la communion pascale et l'assistance dominicale sont respectées avec un zèle croissant jusqu'à la fin du XIX^e siècle.³³ La même observation est faite dans les autres régions qui ont été étudiées pour ces mêmes questions.³⁴

L'emprise cléricale

Parler de l'ultramontanisme oblige à parler de l'ensemble de l'action cléricale, puisque l'idéologie ultramontaine est une idéologie totale en ce sens qu'elle voit à toute chose, qu'elle englobe et vise à agir sur tous les aspects de la vie en société. Plus spécifiquement la mission sociale de l'Église touche autant à l'éducation, qu'à la santé et aux services sociaux. En s'appropriant cette mission, et les ultramontains la défendent jalousement, l'Église fait à la fois preuve de charité mais aussi de calcul politique. Elle s'assure une hégémonie sans partage sur le développement social du Canada français. À cet égard son rôle en éducation n'est pas

banal. En effet, qui dispense l'éducation contrôle les consciences et la culture d'un peuple. Voilà une autre raison de l'emprise considérable du clergé catholique sur le Canada français et de la raison pour laquelle la foi catholique est aussi intimement liée à l'identité et à la culture.

L'omniprésence du clergé et du catholicisme en général dans la société canadienne-française contribuera aussi à l'impact de l'idéologie ultramontaine dans sa volonté exprimée de corriger les mœurs. En instaurant *L'Œuvre des bons livres*, ou en créant les ligues de tempérance, Mgr Bourget et ses curés visent à redresser la morale sociale. C'est pourquoi ils multiplient les mandements et les défenses de toutes sortes, quitte à ériger la censure en norme.³⁵ L'Église catholique cherche donc sous l'impulsion de l'ultramontanisme à exercer un contrôle social, bien au-delà de ses intentions préalables.

Une ferveur religieuse renouvelée

Quelle est la mesure de la propagation de l'ultramontanisme au Canada français? Et pouvons-nous mesurer ses succès?

Il est indéniable que le Canada français connaît un renouveau religieux à partir des années 1840. Ce renouveau est autant attribuable au contexte politique et social propice qui favorise le repli du peuple vers le mysticisme à l'appel du discours cléricale, qu'au renouvellement de ce même discours. L'ultramontanisme, en proposant une pratique religieuse plus fervente, plus assidue et n'ayant pas peur de s'extérioriser, va permettre le succès des grandes manœuvres entreprises par l'Église à partir des années 1830 pour mieux encadrer la masse des Canadiens français. L'expérience française des grandes prédications de la Restauration connaîtra ici un succès original et sans précédent. Ce succès permettra de susciter une foi dont nous pouvons observer les manifestations publiques. L'assiduité à ces diverses manifestations friserait dans plusieurs cas l'unanimité vers la fin du XIX^e siècle. Preuve tangible de l'efficacité du discours, des pratiques renouvelées et de l'encadrement accru.

Il faudrait toutefois se demander à quel point la pression sociale n'est pas aussi un facteur d'importance dans l'établissement d'une religion de masse comme le fut le catholicisme au Canada français aux XIX^e et XX^e siècles.³⁶

Limites de l'action ultramontaine

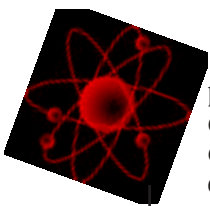
L'ampleur de l'idéologie ultramontaine, idéologie totale visant à régénérer une société

catholique, aura autant favorisé une énergique action d'encadrement et de propagation de la foi, qu'elle aura aussi entraîné une dispersion des forces de l'Église. En cherchant à encadrer et à prendre soin de la vie, du baptême jusqu'à l'extrême-onction, l'Église ultramontaine, préoccupée de son rôle et de son statut politique et social autant que de sa mission pastorale et sociale, aura tendance à s'égarer. De nombreuses critiques se feront entendre au sein même de l'Église pour condamner cet appétit boulimique des ultramontains de se mêler de tout pour faire du Québec leur chasse gardée.

L'omniprésence cléricale aura aussi pour conséquence de favoriser une religion de conformité sociale, à laquelle nul ne peut échapper. Nous pouvons alors nous demander si la foi qui en résulte n'est pas surtout superficielle?

Et finalement une limite évidente de l'action et du discours ultramontain réside dans le paradoxe qui résulte du mélange que les ultramontains feront de la catholicité et de l'identité nationale. En se réclamant les guides spirituels et naturels du Canada français, les clercs occuperont l'avant-scène du sentiment national. Pourtant le discours ultramontain penche d'abord et avant tout

27. *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869*, Tome 1, Montréal, J. Chapleau et fils, 1887, p. 76.
28. C'est ce que les notes préparatoires à son voyage nous révèlent, telles qu'elles sont rapportées par Nive VOISINE dans «L'ultramontanisme canadien-français au XIX^e siècle» in Jean HAMELIN et Nive VOISINE, dir. *Op. cit.*, p. 75.
29. Philippe SYLVAIN et Nive VOISINE, *Op. cit.*, p. 123.
30. C'est l'aveu de Mgr Lartigue rapporté par Nive VOISINE, «L'ultramontanisme canadien-français au XIX^e siècle» in Jean HAMELIN et Nive VOISINE, dir. *Op. cit.*, p. 77.
31. Claude GALARNEAU, *Loc. cit.*, p. 127.
32. *Mandements, lettres pastorales...* *Op. cit.*, pp. 457-469.
33. Hugues BRUNONI, «La culture religieuse des Beaucerons: Permanences et formes nouvelles, 1852-1940», *Études d'histoire religieuse*, n° 67 (2001), pp.69-79.
34. Voir particulièrement à ce sujet le chapitre IX dans Christine HUDON, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, pp. 363-422.
35. Nive VOISINE, «L'ultramontanisme canadien-français au XIX^e siècle» in Jean HAMELIN et Nive VOISINE, dir. *Op. cit.*, p. 81.
36. Hugues BRUNONI, *Loc. cit.*, p. 79.



pour une fidélité sans faille à Rome. Le discours ultramontain se trouve dès lors écartelé entre la fidélité à Rome, la défense des intérêts de la nation canadienne-française et un pragmatisme et

constant appel à la fidélité à l'Empire britannique ou aux institutions canadiennes. Ce triple discours est encore aujourd'hui en grande partie au cœur des débats à propos de l'identité québécoise.

Nicolas-Hugo Chebin

Collège Gérald-Godin

BIBLIOGRAPHIE

I. Source imprimée

Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869, Tome 1, Montréal, J. Chapleau et fils, 1887.

II. Ouvrages généraux

FERRETTI, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1999, 205 p.

LAPORTE, Gilles et Luc LEFEBVRE, *Fondements historiques du Québec*, 3^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2008, 262 p.

SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE, *Histoire du catholicisme québécois: Les XVIII^e et XIX^e siècles*, Tome 2: Réveil et consolidation, 1840-1898, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1991, 507 p.

III. Études spécifiques

BERTRAND, Sylvain, *La fête. Instrument de la conquête des âmes. Les capucins en Chablais entre 1597 et 1607*. Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1994.

BRUNONI, Hugues, «La culture religieuse des Beaucerons: Permanences et formes nouvelles, 1852-1940», *Études d'histoire religieuse*, n° 67 (2001), pp. 69-79.

CHAUSSÉ, Gilles, «Lartigue et Lamennais», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 81-86.

COSTIGAN, Richard F., «Lamennais and Rohrbacher and the Papacy», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 53-65.

GAGNON, Serge et René HARDY, *L'Église et le village au Québec, 1850-1930. L'enseignement des Cahiers de prênes*, Montréal, Leméac, 1979, 174 p.

GOUGH, Austin, *Paris et Rome: Les catholiques français et le pape au XIX^e siècle*, Paris, Les Éditions de l'atelier/Les Éditions ouvrières, 1996, 319 p.

HAMELIN, Jean et Nive VOISINE, dir., *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1985, 349 p.

HUDON, Christine, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, 469 p.

MÉTHIVIER, Hubert, *L'Ancien Régime en France: XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 506 p.

OUELLET, Fernand, «La vallée du Saint-Laurent au temps des Paroles d'un croyant», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 87-99.

ROUSSEAU, Louis et Frank W. REMIGGI, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses: Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 235 p.

SOBOUL, Albert, «Révolution française», *Encyclopædia Universalis*, Corpus 15, Paris, Encyclopædia Universalis Éditeur, 1985, pp. 1077-1092.

SYLVAIN, Philippe, «Lamennais: l'ultramontain et le libéral. Son influence aux États-Unis et au Canada», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 57, n° 3 (juillet-septembre 1987), pp. 67-80.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'ancien régime et la Révolution*, Paris, Éditions Gallimard, 1967, 381 p.

VALLIN, Pierre, «Maistre (Joseph de), 1753-1821», *Encyclopædia Universalis*, Corpus 11, Paris, Encyclopædia Universalis Éditeur, 1985, pp. 530-531.

VOISINE, Nive, «Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIX^e siècle», *Recherches sociographiques*, n° 23 (1982), pp. 125-137.

IV. Exposition

LAPORTE, Gilles, *Patriotes vs Loyaux*, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, Montréal, nov. 2007-avril 2008.

APPROCHE THÉMATIQUE À REBOURS

(suite de la page 9)

de quoi? De la science grecque! Le fait que cette chaîne de cause à effet leur soit présentée en moins de deux semaines (plutôt que 15 semaines) leur permet de constater que le passé fait partie de leur présent.

Cette approche permet également une utilisation plus intéressante du manuel qui est quant à lui demeuré «traditionnel». Le manuel exerce désormais pleinement sa fonction de complément; les étudiants n'ont pas l'impression que le cours et le manuel se répètent. Par exemple, les différentes étapes de l'unification allemande – sujet, s'il en est un, que je ne suis vraiment jamais parvenue à rendre attrayant! – sont couvertes par leurs lectures, alors que le cours est dédié à l'impact du nationalisme dans la création et à la montée de l'État moderne au XIX^e siècle. Le temps ainsi dégagé me permet de dédier du temps à l'analyse d'un document d'époque ou à des sujets autrefois laissés de côté tels que l'évolution de l'idéal de la beauté à travers les âges ou le développement de l'antisémitisme au Moyen Âge.

Certains me diront que les étudiants doivent être confus en raison de mes constants va-et-vient dans le temps. Je leur demanderais d'abord de me prouver que les étudiants d'un cours «traditionnel» ont une conception claire de la chronologie. Ce n'est pas le souvenir que j'en garde. D'ailleurs, puisque ma peur de les perdre dans un imbroglio de dates et de périodes était si présente que j'en suis venue à dédier beaucoup plus de temps aux lignes du temps que je ne le faisais auparavant.

Le format de mon cours de civilisation occidentale, s'il n'est pas parfait, permet cependant de faire prendre conscience aux étudiants à quel point le présent est lié au passé. Bien qu'il faille faire bien attention à la chronologie pour éviter les confusions, les étudiants de mon cours assimilent bien les liens de cause à effet et réalisent (enfin!) pourquoi les Grecs, le Moyen Âge et les Lumières sont importants, même aujourd'hui. Finalement, puisque j'ai beaucoup plus de plaisir à préparer et à donner ce cours – maintenant que je ne couvre plus le Directoire et l'unification allemande! –, mes étudiants ne peuvent que bénéficier de cette approche peu conventionnelle mais oh combien intéressante.

Isabelle Carrier

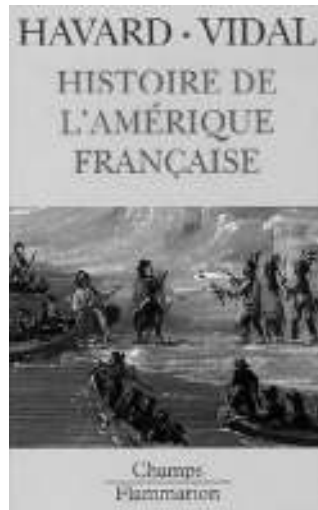
Dawson College

Compte-rendu

L'épilogue de l'ouvrage commence de la façon suivante : « Archambault, Bissonnette, Boudreaux, Boucher, Colombe, Cordier, Cottier, Dion, Dubray, Ducheneaux, Douville, Garneau, Giroux, Janis, Landreaux, Laplante, Lebeau, Ménard, Mousseau, Peltier, Pineaux, Pourier, Roubideaux, Trudell... De tels patronymes semblent directement issus d'un annuaire français, belge ou québécois. Or c'est dans le Dakota du Sud qu'on les répertorie : ils désignent des familles sioux-lakota de la réserve de Pine Ridge ».¹

La référence résume bien le ton que les auteurs français veulent donner à leur ouvrage. Gilles Havard, chargé de recherche au CNRS et Cécile Vidal, maître de conférences à l'EHESS, privilégient une approche continentale de la présence française en Amérique à l'époque de la Nouvelle-France. Il ne faut donc pas y voir une histoire du Québec et c'est là son intérêt dans le contexte du débat sur l'enseignement de l'histoire nationale. Comme notre objet de recherche est habituellement circonscrit au territoire occupé par le Québec actuel, nous avons tendance à passer rapidement sur les parties de la Nouvelle-France qui sont en dehors de cet espace.

La Nouvelle-France, bien que formellement une seule colonie, était constituée de cinq « pays » : l'Acadie, le Canada ou le Québec actuel, les pays d'en haut ou le nord des Grands Lacs jusqu'en



HAVARD, Gilles et Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*. Paris, Flammarion, 2008. 863 pages.

Saskatchewan, le pays des Illinois ou le sud des Grands Lac et finalement la Louisiane. Le gouverneur de la Nouvelle-France pouvait prétendre exercer son autorité sur un territoire qui, en tout ou en partie, couvre aujourd'hui 8 provinces canadiennes et vingt-et-un états américains. Comme la population européenne de la colonie est massivement concentrée dans la vallée du Saint-Laurent, la présence française est maintenue grâce aux nombreuses alliances avec les nations indiennes. La population française n'est pas négligeable non plus en Louisiane et au pays des Illinois.

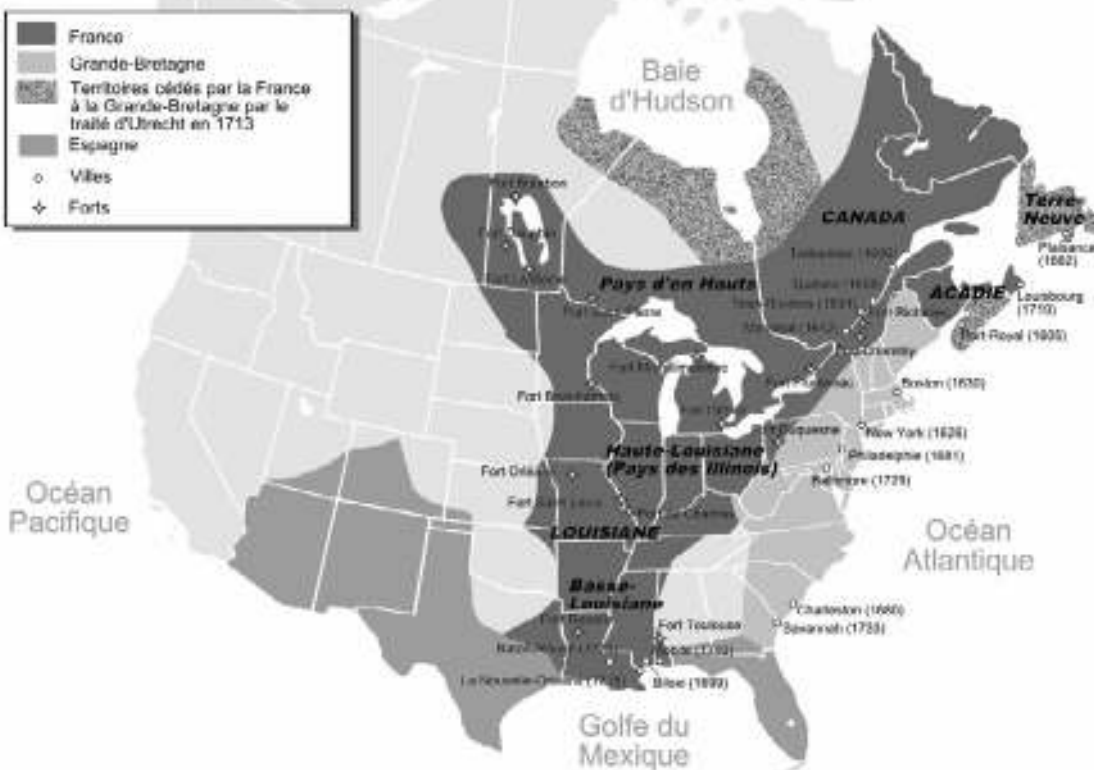
L'ouvrage ouvre, selon moi, sur une nouvelle perspective quant à la présence française en Amérique et nous permet de situer l'Histoire du Québec dans un contexte nord-américain avec lequel j'étais très peu familier. Bonne lecture d'été. C'est dommage que l'on ait choisi pour la couverture de reproduire la peinture d'Hervey Smyth, ancien aide-de-camp de James Wolfe à Québec et qui date de 1797, soit 38 ans après la prise de Québec. Le tableau montre les troupes britanniques s'approchant des Plaines d'Abraham en venant de l'est. Or les Britanniques, qui contrôlaient la rive sud de Québec, se trouvaient à l'ouest de la ville le 13 septembre 1759.

Pierre Ross
Cégep Limoilou



De la plume à la souris

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nouvelle-France_map-fr.svg



1. W. POWERS, « Les premiers contacts entre les Français et les Sioux : témoignage d'un ethnologue adopté par les Indiens », in UNESCO, ed. *Destins croisés : cinq siècles de rencontres avec les Amérindiens*, Paris, A. Michel, 1992, p. 256.

15^e CONGRÈS DE L'APHCQ

26, 27 et 28 mai 2010

Les professeurs d'histoire du Cégep de Chicoutimi sont fiers d'accueillir tous les collègues des cégeps du Québec de même que tous les passionnés d'histoire pour le 15^e congrès de l'APHCQ les 26, 27 et 28 mai prochains. Les préparatifs du congrès vont bon train et les organisateurs tiennent vraiment à faire vivre à tous une expérience inoubliable dans la belle région du Saguenay.



Le thème retenu,

« La culture sous toutes ses facettes »

s'inscrit parfaitement au programme des activités entourant la désignation de Saguenay comme capitale culturelle du Canada pour l'année 2010. Ainsi, des ateliers tenteront de démontrer comment la culture, sous tous ses aspects, demeure un agent important dans l'histoire d'une région ou d'une nation. Par ailleurs, comme chaque année, le congrès sera aussi l'occasion de faire le point sur des questions touchant notre enseignement.

Vous recevrez sous peu le programme du congrès qui présentera chacune des activités de façon détaillée. Les organisateurs explorent la possibilité d'organiser un transport collectif en autobus pour se rendre à Saguenay. Vous aurez tous les détails à ce sujet avec le programme complet et le formulaire d'inscription. En attendant, vous pouvez déjà réserver votre chambre à l'une des deux adresses que nous vous proposons et mentionner que vous êtes participants au Congrès de l'APHCQ pour bénéficier d'un prix spécial.

**Nous espérons vous voir en grand nombre
à notre rencontre annuelle !**

RÉSERVATION D'HÔTEL

Hôtel Chicoutimi
460 rue Racine est,
Chicoutimi
G7H 1T7

418-549-7111

www.hotelchicoutimi.qc.ca

Gîte la Maison du Séminaire
285, rue du Séminaire,
Chicoutimi
G7H 4J4

418-543-4724

www.lamaisonduseminaire.com